

BOWINS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

OCTOBRE-NOVEMBRE 1999

DOSSIER ALIMENTATION

Efficace d'un bout à l'autre

REPORTAGE VACHES DE RÉFORME

Une fusion fructueuse



Nous sommes #1 au Québec

Pour l'élevage de veaux de lait lourds

Ecolait Ltée



L'excellence du veau

Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT : L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 15 ans, nous permet d'offrir à chaque élevage, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 50 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

*Ce savoir-faire à un vecteur :
Une équipe de techniciens
qui sait écouter et conseiller.*

Notre stratégie

De l'étable à la table...



SIÈGE SOCIAL

540 Rue Martineau
SAINT-HYACINTHE
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (450) 773-9927
Tél.: (450) 771-1160
Fax: (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire
LA PLAINE
(Québec) J7M 1H2
Tél.: (450) 478-2055
Tél.: 1 800 251-2055
Fax: (450) 478-4589

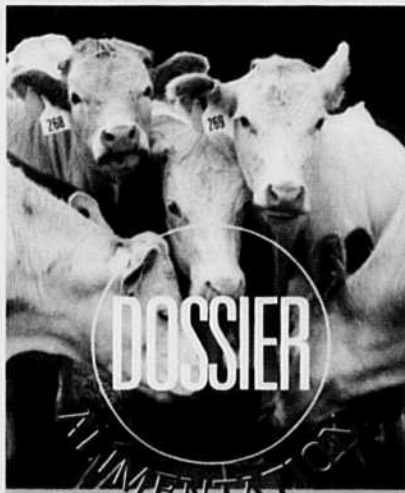
SOMMAIRE

VOLUME 13, NO 5 OCTOBRE-NOVEMBRE 1999

5 ÉDITORIAL
En environnement,
la bonne volonté sera primée

6 FPBQ INFO
Une reconnaissance de nos efforts
en matière de protection de
l'environnement

Le système de collecte et
de diffusion des prix de l'an 2000



9

Efficace d'un bout à l'autre

10

Le développement du rumen du veau

12

Pour un bon ensilage...

14

L'alimentation en période péri-vêlage

16

VACHES DE BOUCHERIE
Réduire les rejets en azote
et en phosphore ?

18 ENVIRONNEMENT
Le guide des bonnes pratiques:
Importantes mises au point

20 L'application du Guide dans
l'Outaouais
Le choix des sites

22 CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE
Mise au point d'automne

24 REPORTAGE: VACHES DE RÉFORME
Une fusion fructueuse

26 FINANCEMENT
Des investissements soutenus
en 1998-1999

28 MARCHÉ
Impact du droit antidumping

32 AGENCE DE VENTE : VEAU DE GRAIN
Nouvelles étapes vers la certification
des entreprises

34 AGENCE DE VENTE :
VEAU D'EMBOUCHE
Les couleurs de la saison

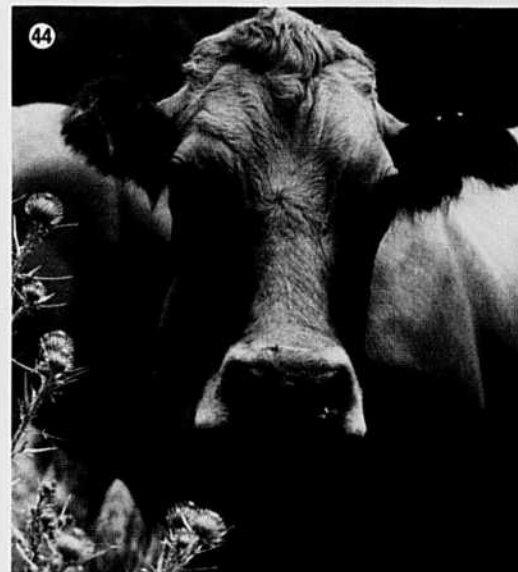
36 MARKETING
Une expérience concluante
chez Loblaw's

37 PATBQ
Se comparer pour mieux réussir

38 ÉQUIPEMENT
La cage de contention

40 INSÉMINATION ARTIFICIELLE
Résultats d'un sondage
sur la synchronisation

42 RÉGIE
Des critères pour la mise
à la réforme



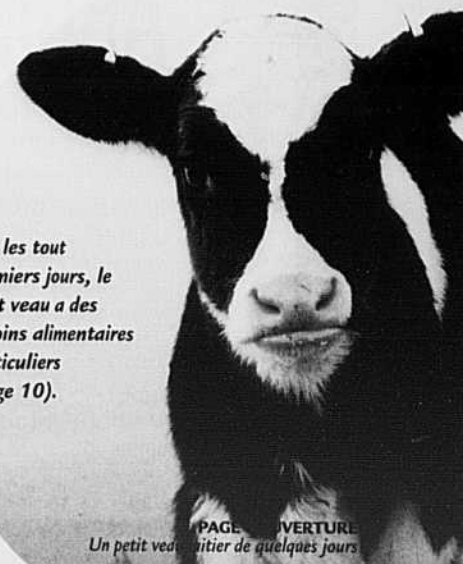
44 REPORTAGE
L'homme qui parlait aux bêtes

46 NOUVELLES DES RACES PURES

47 STATISTIQUES

PHOTO: FRANÇOIS DESAULNIERS

Dès les tout
premiers jours, le
petit veau a des
besoins alimentaires
particuliers
(page 10).



PAGE D'OUVERTURE
Un petit veau...
initier de quelques jours

GAGNANT D'UN PRIX DE 100 \$ BEAUX BOVINS du QUÉBEC !

Le concours de photos de bovins sera clôturé dans la prochaine édition du magazine.

Depuis son lancement en février dernier, une seule photo a été retenue pour illustrer la couverture de Bovins du Québec.

Il s'agit de la photo de bouvillons de M. Guy Lapointe qui a fait la « une » de la précédente édition (août-septembre).



M. Lapointe a donc reçu un prix de 100 \$ pour la qualité technique et les effets de luminosité de son cliché.

Félicitations!

BOVINS du Québec

OCTOBRE-NOVEMBRE 1999

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-0530
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen,
Chantal Mantha

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

**Rédacteur en chef adjoint,
responsable de la publication**
Victor Larivière

Secrétaire de production

Lorraine Trotter

Collaborateurs

Michel Beaunoyer, Robert Berthiaume, Hélène Boivin,
Jacques Charlebois, Anne-Marie Christen, Dany Cinq-
Mars, Jacques Denis, Pierre Desranleau, Ann
Fornasier, Robert Groulx, Carole Lafrenière, Guy
Lapointe, René Ledoux, Chantal Mantha, Marie-
Claude Poulin, Éric Provencher, Jim Quigley, Roger
Saint-Cyr, Jennifer Walker, Daniel Zuchoski

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographistes

Karyne Bradley
Jocelyne Carrier

Séparations de couleurs

Préimpression Ad Hoc Le Groupe

Impression

Imprimeries Transcontinental inc.

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution: 10 février 2000

Date de tombée publicitaire: 7 janvier 2000

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans La Terre de chez nous. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous (au Québec) pour:

☐ 1 an: 37,39 \$ ☐ 2 ans: 64,41 \$ ☐ 3 ans: 89,15 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél.:

No membre UPA:

Ci-joint la somme de: Signature:

En environnement, la bonne volonté sera primée

De nombreux producteurs désespèrent ces temps-ci d'obtenir le soutien financier du programme Prime Vert qui doit en principe les aider à se conformer au Règlement sur la réduction de la pollution agricole (RRPOA) ou encore au Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie.



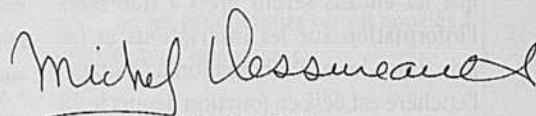
Confrontés à un échéancier irréaliste qui rend difficile, voire impossible, la mise en place des installations requises dans les délais consentis, certains producteurs auront bien raison de penser que les principes, c'est bien beau, mais encore faut-il s'assurer de pouvoir les appliquer! L'échéance fixée aux fermes de 100 unités animales et plus pour avoir accès au Prime Vert et se conformer aux nouvelles mesures est le 31 mars 2000. Or les conseillers du ministère de l'Agriculture, débordés, ne sont pas en mesure d'accorder aux producteurs qui s'adressent à eux l'attention nécessaire pour traiter leur dossier. Il y a plusieurs étapes à franchir qui, toutes, réclament du temps : analyser correctement la situation de chacun, élaborer le plan des aménagements requis, le faire approuver par le ministère de l'Environnement et, finalement, réaliser concrètement les aménagements. Sans même parler des contraintes liées à l'hiver chez nous. Il y a là un problème, et de taille. Les ressources sont limitées et le système est engorgé, notamment par les autres productions qui se présentent au guichet.

Devant pareille incohérence, on peut être tenté de baisser les bras. Mais attention!... Il ne faut pas perdre de vue les raisons qui, au-delà des problèmes d'application, nous ont amenés à élaborer le Guide et à le faire reconnaître par les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. À moins de vouloir être parmi les dernières générations en production au Québec, les producteurs n'ont pas le choix de penser à la protection de l'environnement – et sérieusement. En plus de cet objectif, le Guide vise aussi à améliorer la gestion et la productivité des troupeaux, à maintenir les coûts au plus bas possible et à faciliter l'expansion future de nos entreprises.

C'est tout ça qui est en jeu. C'est pourquoi il faut s'armer de patience et faire preuve de bonne volonté.

Pour demeurer éligibles au programme Prime Vert, je recommande donc aux producteurs de s'inscrire dès que possible et d'obtenir un avis écrit de cette inscription, un mémo d'entrevue attestant que vous avez rencontré un conseiller du MAPAQ et amorcé, de votre côté, les démarches nécessaires pour vous conformer à la réglementation. Les producteurs n'ont pas à être pénalisés si le système, lui, ne suit pas. Et en posant ce geste, chaque producteur démontre clairement qu'il veut se conformer à la réglementation environnementale.

L'échéancier inconséquent qui nous est imposé ne doit pas nous empêcher de bien faire les choses et dans la limite de nos moyens. Le plan d'action de chaque entreprise doit être réfléchi de manière à maximiser son efficacité. Les producteurs ne vont pas se mettre à faire n'importe quoi à des coûts exorbitants pour se soumettre à des contraintes bureaucratiques! Pensez à votre plan d'affaire, présentez votre projet, fixez-vous un échéancier d'application réaliste, et soyez assuré que la Fédération saura faire valoir qu'il faut du temps pour s'approprier toute innovation d'importance. Je tiens à préciser, pour dissiper toute inquiétude à ce sujet, que les producteurs qui appliquent les solutions proposées par le Guide des bonnes pratiques obtiendront du ministère de l'Environnement un certificat d'autorisation permanent. Seules les normes d'application pourront être modifiées après le 31 mars 2003.


MICHEL DESSUREAULT
Président



Une reconnaissance de nos efforts en matière de protection de l'environnement

La Fédération des producteurs de bovins a reçu, pour la conception et la diffusion de son *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales*, le Prix Valorisation de l'agriculture remis par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Accompagné d'une bourse de 10 000 \$, le prix a été remis le 27 août au président de la Fédération dans le cadre de la foire agroalimentaire Expo Québec.

« Cette reconnaissance de nos efforts en matière environnementale vient renforcer notre option en faveur d'une auto-responsabilisation des produc-

teurs », a déclaré Michel Dessureault. C'est un heureux aboutissement après plusieurs années de discussions ardues avec les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture.

La bourse reçue permettra de réimprimer le Guide dont le tirage initial est presque épuisé, d'accroître les ressources consacrées à la formation des producteurs de manière à ce que tous ceux qui sont concernés puissent se l'approprier, ainsi que de financer des projets de recherche qui apporteront une validation scientifique aux mesures proposées.

Le système de collecte et diffusion des prix de l'an 2000

Le système de Collecte et diffusion des prix conçu à la demande de la Fédération prend forme. La Phase I axée sur la collecte des données en provenance des encans et surtout sur la création d'une nouvelle enchère par ordinateur est complétée. De nombreux tests ont été effectués avec des acheteurs au cours des mois d'août et septembre. Ils sont concluants.

L'enchère est maintenant fonctionnelle et sera utilisée pour les ventes par les différentes agences au fur et à mesure que les encans seront prêts à transférer l'information sur les inscriptions et les prix. Dans le cas du bouvillon d'abattage, l'enchère est déjà en fonction depuis le 23 septembre. Le contrat liant la Fédération

aux Enchères électroniques du Québec Inc. a pris fin le 30 septembre.

Centrée sur la création du site Internet de diffusion, la Phase II occupe maintenant les six informaticiens de la firme Technologies Multipartn'r Inc. (TMI) dont les services ont été retenus par la Fédération. Producteurs et grand public devraient avoir accès à l'information au début de l'an 2000.

Malgré l'importance des innovations en cours, l'échéancier et les budgets ont été respectés jusqu'à maintenant dans ce projet. 2

* Agente de communication et de promotion, FPBQ

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-0530 • Téléc.: (450) 442-9348
Courriel: fpbq@upa.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
St-Maurice (Québec)
G0X 2X0
Tél. & télécopieur : (819) 693-7540

Vice-président : Gib Drury
C.P. 30, 466, chemin des Érables
Alcove, Québec
J0X 1A0
Tél. & télécopieur : (819) 459-2991/459-1803

Jacques Desrosiers
3860, rang St-Hyacinthe
St-Hermas (Québec)
J0V 1Z0
Tél. & télécopieur : (450) 258-4231

Robert Lavertu
R.R. 3
Danville, Québec
J0A 1A0
Tél & télécopieur : (819) 845-3325

Thérèse Carboneau
190, rang 6
St-Odilon (Québec)
G0S 3A0
Tél & télécopieur : (418) 464-4546

PERSONNEL

Secrétaire général:
Gaëtan Bélanger fpbq@upa.qc.ca

Directrice administrative:
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embouche:
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage:
Marc Grimard mgrimard@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Veaux de grain et Veaux de lait:
René Ledoux rledoux@upa.qc.ca

Communications et Promotion:
Chantal Mantha cmantha@upa.qc.ca

Statistiques et Marchés:
Ann Fornasier afornasier@upa.qc.ca

Production et recherche:
Anne-Marie Christen amchristen@upa.qc.ca

Secrétaire de direction:
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

Le pouvoir d'un Plan conjoint

1983

C'est parti : les producteurs de veaux lourds sont les premiers à utiliser les pouvoirs de la nouvelle Loi en créant un fonds de promotion. Le Veau de grain du Québec se donne un logo.

1984

Un grand jour : le premier Règlement sur la vente des bovins du Québec est adopté par une assemblée générale spéciale le 27 novembre 1984.

1985

M. Gilles Laurent de Lanaudière est élu à la présidence de la Fédération.

Les abattoirs de bouvillons signent une première convention s'engageant à payer les producteurs sur le poids « chaud » des carcasses.

1987

Les producteurs de vaches de réforme, de veaux laitiers et de veaux de grain se donnent une agence de vente. Tous les veaux de grain sont dorénavant vendus sur base carcasse et classification. Les producteurs de bovins innovent en utilisant l'ordinateur pour les enchères.

Les producteurs de veaux de lait adoptent l'appellation Veau de Lait Primeur.

Parution du premier numéro de la revue Bovins du Québec.

1988

La Fédération dépose un mémoire devant les intervenants de l'industrie du bœuf de boucherie convoqués à une table de concertation par le gouvernement du Québec.

1989

Les producteurs ont perdu plus de 1,25 M\$ à la suite de faillites d'abattoirs. La Loi sur la mise en marché est modifiée et la Fédération met en place un fonds de garantie de paiement qui couvre les secteurs dotés d'une agence de vente.

L'agence de vente des bouvillons d'abattage voit le jour le 3 juillet 1989. Là aussi, on utilise largement l'enchère par ordinateur pour commercialiser les bouvillons.

La Fédération publie le premier numéro du bulletin d'information La Minute bovine.

1990

Les producteurs de veaux de grain adoptent un règlement sur l'accréditation des producteurs pour améliorer et uniformiser la qualité du produit.

1991

M. André Moreau de la région de Saint-Hyacinthe devient le quatrième président de la Fédération.

1992

Mise en place des Tables filières du bœuf et du veau.

1993

Les producteurs vache-veau mettent en place leur agence de vente. Les encans spécialisés deviennent rapidement le principal canal de commercialisation des veaux d'embouche.

Tous les secteurs de la production bovine sont touchés par la crise du BVD. Particulièrement affectés, les producteurs de veaux lourds bénéficient d'un programme d'indemnisation.

1994

M. Michel Dessureault de la Mauricie est nommé à la présidence de la Fédération.

Les producteurs de bovins créent un fonds de recherche couvrant les cinq secteurs de production.

Les Tables filières du bœuf et du veau adoptent leur premier Plan stratégique de développement.

1995

L'Agence de vente des veaux d'embouche organise des encans spécialisés de veaux d'embouche vaccinés.

1996

La nouvelle stratégie globale d'intervention du ministère de l'Agriculture comprend un programme de coopératives de financement, un réseau de fermes pour la gestion, l'aide aux stations d'évaluation génétique et le développement du PATBQ.

La Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



25 ans 1974-1999
d'innovations

Les producteurs de veaux de grain adoptent leur projet de prix « optimal ».

L'identification permanente des veaux de lait lourds couverts par l'assurance-stabilisation des revenus agricoles entre en vigueur.

La Filière du veau adopte un deuxième Plan stratégique de développement.

1997

L'identification permanente des bouvillons d'abattage couverts par l'assurance-stabilisation des revenus agricoles entre en vigueur.

La Filière du veau organise une mission d'étude en Europe portant sur la traçabilité.

La Fédération adopte le document d'orientation stratégique « Pour gérer notre avenir ».

1998

La Fédération fixe des objectifs de développement en vue d'accroître la production et les exportations d'ici 2005.

La Fédération obtient un deuxième Programme d'aide pour les producteurs les plus durement touchés par le BVD qui n'avaient encore rien reçu et réclame un budget additionnel pour indemniser adéquatement les producteurs affectés.

1999

Le Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie est adopté par le Conseil des ministres et s'inscrit dans le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole.

Mise en place d'un système de collecte et diffusion des prix pour une diffusion complète, en temps réel, des prix de marché.

Mais déjà nous entrons dans l'avenir... où les producteurs seront appelés à innover plus que jamais.

Profitez de l'avantage *Simmental*

FLASH

Vente de femelles de l'Association
Simmental du Québec

SAMEDI le 23 OCTOBRE 1999
13h00

La vente aura lieu
aux Encans de la Ferme
140 Martineau,
Saint-Hyacinthe (Qc)
(sortie 133 de l'autoroute 20)

40 Femelles de remplacement
de **Première Qualité**
seront de la vente

Simmental

Pour informations ou catalogues contactez :

ASSOCIATION SIMMENTAL DU QUÉBEC

Pierrette B. Forgues, 383 Chemin des Loyalistes, Stukely-Sud (Qc) J0E 2J0

Tél.: (450) 297-0731 • Fax: (450) 297-4148



*Efficace, d'un bout à l'autre !
L'alimentation, un vaste sujet si
simple à première vue mais
combien complexe lorsqu'on s'y
penche. Pour l'aider à tirer profit
d'une multitude d'aliments, le
ruminant possède un système
digestif à quatre compartiments
dont le principal se nomme le
rumen. La connaissance de son
fonctionnement explique bien
l'importance des premiers
aliments donnés au jeune animal.
Une bonne digestion est sûrement
un atout mais le producteur
gagnera à bien connaître les
besoins nutritionnels de ses
animaux pour maximiser
l'utilisation des aliments produits
à la ferme. Les surplus d'aliments
sont toutefois à éviter car les
nutriments, tels la protéine et le
phosphore, sont alors perdus dans
l'environnement. De bons
aliments, bien conservés et
jumelés à un programme alimen-
taire bien équilibré, voilà la
stratégie d'un producteur efficace,
d'un bout à l'autre !*

PHOTO: ERIC PROVÈNCHE



Efficace, d'un bout
à l'autre

Le développement du rumen du veau

Le rumen du veau se développe en général dans les quatre à huit premières semaines de vie, et surtout à partir de l'ingestion d'aliments secs. Si le veau est nourri tôt, en particulier avec des aliments de démarrage, le rumen commencera à se développer quelques semaines après la naissance.

Le développement du rumen dépend de cinq facteurs :

- La colonisation par les bactéries
- Le liquide contenu dans le rumen
- Le rejet des matières (sous l'action musculaire du rumen)
- La capacité absorbante des tissus
- La disponibilité des aliments de démarrage

Les bactéries et le liquide, ainsi que la motilité et la capacité absorbante du rumen, existent avant que celui-ci commence à se développer, ou se développent rapidement avec l'absorption des aliments secs. Bien que le rumen et les autres tissus subissent d'autres changements métaboliques pendant le développement ruminal, nous examinerons ci-après les facteurs énumérés ci-dessus qui caractérisent l'entrée en fonction du rumen.

LES BACTÉRIES

À la naissance du veau, le rumen est stérile, c'est-à-dire sans bactéries. Mais, dès le lendemain, il contient de grandes quantités de bactéries, principalement aérobiques, c'est-à-dire qui utilisent de l'oxygène. Par la suite, avec l'absorption d'aliments secs et lorsque change le substrat (grain et foin) disponible pour la fermentation, le nombre et les types de bactéries changent. Ils changent presque toujours en fonction de l'absorption du substrat. Les bactéries se trouvant dans le rumen avant l'absorption d'aliments secs sont produites par la fermentation des poils et

de la litière qui ont été ingérés ainsi que du lait qui passe de la caillette dans le rumen. De plus, le substrat ingéré influe sur les types de bactéries ruminales qui foisonnent dans le jeune rumen.

LE LIQUIDE CONTENU DANS LE RUMEN

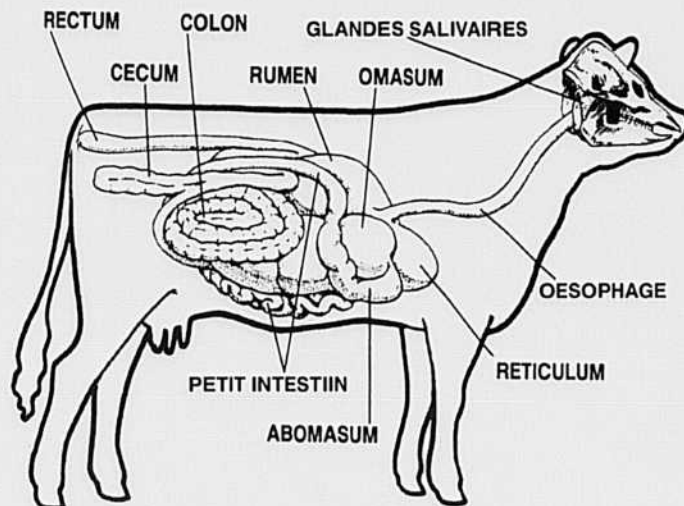
Pour activer la fermentation du substrat, les bactéries doivent se trouver dans un milieu aquatique. Si elles manquent d'eau, elles ne peuvent se développer, et le développement ruminal est ralenti. L'eau qui entre dans le rumen provient principalement de l'absorption de l'eau courante. Si l'on donne de l'eau au veau dès son jeune âge, il n'y a habituellement aucun problème. Malheureusement, de nombreux éleveurs donnent de l'eau courante à leurs veaux uniquement à l'âge de quatre semaines ou plus. Donner de l'eau en hiver est parfois compliqué, et pourtant les veaux ont besoin d'eau même quand il fait froid. Il faut parfois même apporter aux veaux de l'eau chaude lors d'une dis-

tribution additionnelle d'aliments, afin qu'ils reçoivent une quantité suffisante d'eau liquide. L'eau courante, cela est prouvé, augmente le gain en poids vif, et réduit les diarrhées.

Le lait, ou le lait de remplacement, ne peut se substituer à « l'eau courante » parce qu'il contourne le rumen lorsque la gouttière oesophagienne (réticulaire) se ferme. Cette fermeture de la gouttière constitue une réaction neurologique à l'alimentation; l'eau peut entrer dans le rumen parce qu'elle ne déclenche pas cette fermeture.

LE REJET DES MATIÈRES DU RUMEN

Pour que le développement ruminal se fasse normalement, la matière qui entre dans le rumen doit pouvoir en sortir. La rumination s'active notamment par contraction du rumen, par pression sur le rumen ou par régurgitation (de la matière ruminée). À la naissance, l'activité musculaire est faible dans le rumen, où l'on dé-



Le système digestif d'un ruminant

cèle peu de contractions. De la même façon il n'y a aucune, voire peu, de régurgitation durant la première semaine de vie. Mais plus le veau ingère d'aliments secs, plus les contractions du rumen augmentent. Lorsque le veau ingère du lait, du foin et du grain peu après sa naissance, on peut enregistrer des contractions du rumen dès sa troisième semaine de vie. Lorsque le veau est nourri uniquement avec du lait, de longues périodes peuvent s'écouler avant que l'on puisse mesurer des contractions du rumen.

La régurgitation a été observée dès le 7^e jour après la naissance, mais il se peut qu'elle ne soit pas liée au développement ruminal comme tel. Les veaux vont toutefois ruminer de plus en plus longtemps lorsqu'ils sont nourris avec des aliments secs.

LA CAPACITÉ ABSORBANTE DU TISSU DU RUMEN

L'absorption des produits issus de la fermentation des aliments est un facteur important du développement ruminal. Ces produits – en particulier les acides gras volatils (AGV : acétate, propionate et butyrate) – sont absorbés par l'épithélium du rumen, où sont métabolisés le propionate et le butyrate chez les ruminants adultes. Les AGV ou les produits issus du métabolisme (lactate ou β -hydroxybutyrate) sont alors transportés vers le sang où ils serviront de substrat énergétique. Chez les veaux nouveau-nés, par contre, l'absorption ou le métabolisme des AGV est nulle,

ou presque. Le rumen doit donc développer sa capacité absorbante, avant le sevrage du veau.

La paroi du rumen est constituée de deux couches, épithéliale et musculaire. Chacune a sa fonction propre, et son développement répond à des stimuli différents. La couche musculaire fournit le support pour l'intérieur (couche épithéliale) et fait bouger le contenu ruminal dans le rumen. La couche épithéliale est la couche absorbante du tissu qui est en contact avec le contenu du rumen, à l'intérieur. Ce tissu renferme de nombreuses petites projections, de la forme d'un doigt, appelées *papillae*. Ces papilles constituent la surface absorbante du rumen. À la naissance du veau, elles sont petites et non fonctionnelles. Leur capacité absorbante est réduite et elles ne métabolisent pas beaucoup d'AGV.

De nombreux chercheurs ont évalué l'effet de différents composés sur le développement du tissu épithélial, c'est-à-dire sur la taille et le nombre des papilles ainsi que sur leur capacité à absorber et à métaboliser les AGV.

Leurs recherches montrent que les premiers à stimuler le développement de l'épithélium sont les AGV – en particulier le propionate et le butyrate. Ainsi, la fermentation du lait, du foin et du grain ajoutés au rumen est attribuable aux bactéries productrices de ces AGV; elles fabriquent donc des AGV pour le développement épithélial.

LA DISPONIBILITÉ DES ALIMENTS DE DÉMARRAGE

Les bactéries et le liquide, ainsi que la motilité et la capacité absorbante du rumen, existent avant que celui-ci ne commence à se développer, ou se développent rapidement avec l'absorption des aliments secs. *Cette absorption d'aliments secs constitue donc le principal facteur déterminant le développement ruminal.* Afin de favoriser le développement précoce du rumen et ainsi permettre un sevrage précoce du veau, il faut d'abord administrer au plus tôt une diète qui facilite la croissance de l'épithélium ruminal ainsi que la motilité ruminale. Les grains sont un bon choix pour développer rapidement le rumen, parce qu'ils contiennent des glucides fermentables qui, une fois fermentés, se transforment en propionate et en butyrate. Les fourrages, par contre, renferment des glucides structuraux qui ont tendance à fermenter davantage sous forme d'acétate, laquelle stimule moins le développement ruminal.

En résumé, le facteur déterminant du développement du rumen est la nourriture sèche, grains et foin, le plus tôt possible dans la vie du veau sans oublier l'eau courante. 2

* DMV, APC calf notes

Source : Ontario Veal News, juin 1999.

11



Pour la maîtrise durable des poux, choisissez



Merial Canada Inc.

1. Données disponibles sur demande.

* Pour plus de détails, adressez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOmec IVOmec et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée. © Copyright 1999, Merial Limitée.

Les résultats d'essais sont concluants : les bovins traités avec la Solution à verser IVOmec[®] bénéficient de la maîtrise durable des poux broyeur, même s'ils sont exposés à d'autres animaux infestés¹.

IVOMEC[®]
(ivermectin)

Solution à verser
ivomec[®]
pour bovins
(ivermectin)

La fiabilité de résultats éprouvés.



CCPP
IVMO-9-2515-JA 1/3 B-F 11-4-132E

Pour un bon ensilage...

Les ruminants sont d'excellents transformateurs de fourrages, une source d'aliments indigestibles pour l'homme. Toutefois, les produits de cette transformation (le lait et la viande) constituent pour lui des aliments de première qualité. De ce point de vue, la situation géographique du Québec représente un avantage certain puisque les climats tempérés sont reconnus pour la production d'une grande quantité d'herbe. Aujourd'hui, l'ensilage est le mode prépondérant de récolte et d'entreposage. Cependant, cet aliment complexe mérite d'être mieux connu si on veut en maximiser toute la valeur alimentaire!

LE STADE DE COUPE

Rien de mieux pour un bovin qu'un fourrage appétissant contenant tous les nutriments essentiels au bon fonctionnement du rumen (fibres, énergie, protéine et minéraux) et à sa croissance! Or, si on évalue la qualité du fourrage sans tenir compte du rendement, la maturité représente le facteur le plus important pour déterminer la valeur alimentaire. Aussi, le producteur averti cherchera à adopter un plan de culture comprenant des espèces qui atteignent la maturité à des dates différentes, ce qui prolongera la période propice à la récolte.

L'ENTREPOSAGE

Un bon plan de culture doit être accompagné d'un bon système de récolte et d'entreposage afin de conserver au maximum les nutriments qui ont coûté si cher à produire. Plusieurs facteurs associés aux méthodes de récolte et d'entreposage viendront affecter les performances animales, les principaux étant l'humidité au moment de la récolte et, la longueur des particules.

L'humidité

L'intensité du pré-fanage néces-

saire dépendra du système d'entreposage utilisé et de la plante à ensiler. Des données provenant de plus de 200 expériences conduites en Europe ont permis d'en arriver aux conclusions suivantes. Chez les bouillons en croissance, l'ingestion de matière sèche (ms) est augmentée de 9 % lorsqu'ils reçoivent de l'ensilage pré-fané. Cependant, les gains de poids ne sont pas affectés par le pré-fanage. L'effet de l'humidité sur l'ingestion semble indirect et surtout relié à certains produits de la fermentation comme l'acide butyrique et les amines, des produits issus de la dégradation des protéines. Ces produits sont présents en grande quantité dans les ensilages très humides mais peuvent aussi se retrouver dans des ensilages pré-fanés si les principes de base mentionnés ci-haut ne sont pas respectés. Ce qu'il faut éviter, ce sont les extrêmes : les ensilages trop humides (25 % ms) ou trop secs (50 % ms).

La longueur de coupe

L'arrivée massive de l'ensilage de balles rondes dans le portrait agricole québécois a rendu cet aliment accessible aux propriétaires de petits troupeaux. Cependant, l'ensilage de balles rondes est sensiblement différent de l'ensilage haché conventionnel. L'absence de hachage a pour effet de restreindre la fermentation. Comme les sucres solubles présents à l'intérieur des cellules des plantes sont relâchés plus lentement, la production d'acide lactique et sa résultante, soit la baisse du pH, sont ralenties. Le tableau 1 présente un sommaire des résultats obtenus à Kapuskasing pour des projets visant à comparer différents systèmes de récolte et d'entreposage.

Lorsque l'on compare des ensilages récoltés au même niveau de ms, il semble que pour obtenir des performances comparables (gain et/ou production laitière), les bovins doivent consommer plus si on leur sert des ensilages non hachés. Les

raisons expliquant ce phénomène demeurent obscures mais on peut émettre l'hypothèse qu'elles sont reliées à la demande en énergie pour mastiquer, digérer et absorber les nutriments. Ainsi, lorsque l'ensilage de balles rondes compose plus de 50 % de la ration, il y aurait avantage à hacher les balles avant de les servir aux animaux.

LA FERMENTATION

Les ruminants sont capables de digérer les fibres et de fabriquer de la protéine microbienne grâce à leur rumen et aux bactéries qu'il contient. Cependant, le système n'est pas parfait car il accuse une certaine inefficacité dans l'utilisation de l'azote. Une partie de la protéine alimentaire dégradée en ammoniacque par les bactéries du rumen n'est pas réutilisée au niveau ruminal. Cet excès d'ammoniacque est absorbé par le sang à travers la paroi ruminale, détecté en urée par le foie et excrété dans l'urine, provoquant une perte nette d'azote. Cette situation est amplifiée lorsque de fortes proportions d'ensilage d'herbe sont soignées.

Cet excès d'ammoniacque dans le rumen provient de la composition de l'ensilage lui-même. Par exemple, même si les résultats d'analyse de fourrage indiquent 20 % de protéines brutes, ce que le chimiste a dosé, c'est l'azote. Or, dans les ensilages, il est fréquent de constater que plus de la moitié de cet azote est sous forme non-protéique. Et c'est celle-ci qui crée l'excès d'ammoniacque dans le rumen.

En plus de provoquer une dégradation plus ou moins forte des protéines dans le silo, la fermentation diminue l'énergie disponible pour les bactéries. Pendant la fermentation de l'ensilage, une proportion pouvant aller jusqu'à 15 % de la matière sèche sera transformée en acides gras volatils (acétique, propionique, butyrique et autres). À l'inges-

tion, ces acides sont absorbés par la paroi ruminale et utilisés directement par l'animal sans passer par les bactéries, ce qui cause une diminution de l'efficacité de la synthèse microbienne. Le bovin se retrouve donc en déficit de protéine métabolisable c'est-à-dire, la protéine qui est absorbée dans l'intestin et utilisée pour la production de viande ou de lait. Il est donc primordial de trouver des moyens pratiques d'améliorer la synthèse microbienne et/ou de diminuer la dégradabilité des protéines contenues dans les ensilages si nous voulons en améliorer l'utilisation. L'ajout d'acide formique, un additif qui inhibe la fermentation (tableau 2) permet d'améliorer l'utilisation de l'azote en diminuant significativement la proportion d'azote sous forme non protéique. Ces résultats fort intéressants furent obtenus avec des bouvillons en croissance recevant une ration contenant 98 % d'ensilage. Compte tenu de son coût élevé, l'ajout d'acide formique, bien que très efficace, devrait être évalué dans des diètes contenant plus de concentrés donc comparables à ce qui est utilisé en pratique. Néanmoins, il apparaît évident que le développement de méthodes pratiques afin de réduire la dégradation des protéines dans le silo pourrait avoir un impact majeur sur la valeur alimentaire des ensilages. 2

* chercheur, Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc, Lennoxville.

TABEAU 1

Effet du système de récolte sur la composition de l'ensilage et sur les performances animales

	Ingestion (kg MS/jour)		Gain (kg/jour)		Efficacité alimentaire	
	Balles rondes	Fourragère	Balles rondes	Fourragère	Balles rondes	Fourragère
Bouvillons	8,0	5,9	0,62	0,65	12,8	9,0
Génisses	6,6	6,0	0,63	0,71	10,5	8,4
Vaches et veaux 1 ^b	19,7	17,5	1,05	1,01	18,8	17,3
Vaches et veaux 2 ^{bc}	17,3	16,2	1,59	1,35	10,9	12,0

a kg MS aliment / kg gain;

b représentent le gain des vaches et des veaux;

c Balles rondes ensilées après 24 h de séchage.

Source : Berthiaume et al, 1993 et 1995.

TABEAU 2

Effet de l'acide formique sur la composition de l'ensilage et sur les performances animales

Paramètres	Témoin	Acide formique
Matière sèche (%)	24,2	25,4
Protéine brute (% MS)	17,0	16,0
N-soluble (% du N total)	48,3	41,2
ADF (%MS)	37,5	35,7
Performances		
Ingestion (kg MS/jour)	6,15	6,55
Gain (kg/jour)	0,64	0,99
Efficacité alimentaire (kg MS / kg gain)	9,61	6,60

ADF : fibre détergente acide

Source : Berthiaume et al, 1992

** agronome, chercheuse, Centre de recherche sur l'agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Conférence (adaptée) présentée au 22e Symposium sur les bovins laitiers organisé par le CPAQ inc., jeudi le 29 octobre 1998 à Saint-Hyacinthe.

13

Pourquoi les traiter plus d'une fois ?



La pneumonie chez le veau de boucherie pourrait vous coûter cher. C'est pourquoi vous devriez opter pour un traitement hautement efficace qui s'administre en une seule injection sous-cutanée de faible volume et les maintient en croissance. Choisissez le bon traitement et choisissez-le dès le début.



Parlez-en à votre vétérinaire.

PROVEL

CCPP

Vaches de boucherie

L'alimentation en période péri-vêlage

La viabilité d'une entreprise vache-veau dépend de son efficacité à produire le plus de livres de viande par vache en inventaire par année et ce, au meilleur coût possible. Sachant que l'alimentation représente 60 à 70 % des coûts de production, l'alimentation de la vache de boucherie 60 jours avant et après le vêlage est importante dans le but d'améliorer la rentabilité de l'entreprise.

Le revenu principal d'une entreprise vache-veau provient de la vente des veaux à l'automne. Le nombre de veaux produits par vache en inventaire par année est donc le facteur ayant le plus grand impact économique. Afin qu'une vache vèle d'un veau chaque année, l'éleveur doit s'assurer que les vaches vèlent dans un intervalle de 40 à 60 jours et que les vaches ayant vêlé soient saillies le plus tôt possible, c'est-à-dire sur une période de 40 à 60 jours après le vêlage. De cette façon, la vache donnera naissance à un veau à chaque année et le poids des veaux à l'automne sera plus uniforme (500 à 600 lb), ce que demande les parcs d'engraissement.

CONDITION DE CHAIR ET AJOUT DE MINÉRAL À LA RATION

Une bonne condition de chair 60 jours avant et après le vêlage et l'ajout de minéraux, oligo-éléments et vitamines à la ration sont les deux facteurs les plus importants pour s'assurer que la vache donne naissance à un veau en santé chaque année.

Pendant les 60 derniers jours de gestation, les besoins énergétiques de la vache augmentent de 30 % (de 30 à 65 % par temps froid) et les besoins en pro-

téines métabolisables augmentent également de 30 % (NRC, 1996). En effet, c'est à cette période que 60 à 65 % de la croissance du fœtus est obtenu. En début de lactation, les besoins en énergie augmentent de 30 à 50 %, en protéines de 25 à 50 %, en minéraux, oligo-éléments et vitamines de 10 à 25 % afin de produire le lait nécessaire pour la croissance du veau.

Plusieurs recherches, tant aux États-Unis qu'au Canada, démontrent que l'ajout de minéral à la ration de la vache de boucherie améliore la reproduction et ainsi le nombre de veaux produits par vache en inventaire par année. Une étude effectuée par le USDA (département de l'agriculture aux États-Unis) démontre que l'ajout de minéral à la ration de la vache de boucherie augmente de 21 % le nombre de veaux à naître et de 25 % le nombre de veaux sevrés. De plus, le poids des veaux au sevrage est augmenté de 82 livres et la quantité de viande produite par vache exposée, de 175 livres supérieure (voir le tableau 1).

La condition de chair idéale au vêlage est de 5 à 6 sur une échelle de 1 (très maigre) à 9 (très grasse). Lorsque la

condition de chair est de 4, on doit s'attendre à ce que seulement 61 % des vaches démontrent une chaleur 60 jours après le vêlage vs 91 % si la condition de chair est de 5 (voir le tableau 2). Lorsque la condition de chair n'est pas adéquate, la période de saillie sera décalée ou allongée de 21 à 42 jours due aux vaches ne démontrant pas de chaleur ou étant incapables de concevoir (manque de condition de chair, de protéines ou carence de minéral). Dans ce cas, la vache ne produira pas un veau par année ou bien le poids du veau sera de 50 à 100 livres plus léger à l'automne.

Selon une étude effectuée sur quelques milliers de vaches de différentes fermes à travers les États-Unis, le taux de gestation des vaches ayant une condition de 5, 4 ou 3 était de 85 à 95 %, 58 à 66 % et de moins de 50 % respectivement. Cette étude démontre qu'il est essentiel que les vaches aient une condition de chair de 5 ou plus afin de maximiser le taux de gestation, donc le nombre de veaux produits par vache en inventaire par année. Si la vache ne vèle pas, la perte de revenu d'un veau de 500 à 600 livres

TABLEAU 1

L'effet de la supplémentation d'un minéral sur la vache de boucherie

Supplémentation en minéral	Non	Oui	Diff.
% de veaux nés	64	85	+21
% de veaux sevrés	58	83	+25
Poids au sevrage	425	507	+82
Lbs de veau sevré/ 100 vaches exposées	246	421	+175

U.S.D.A.

sera de 700 \$ à 840 \$ (prix de 1,40 \$/lb en date du 4 septembre). Si la vache vèle mais qu'elle a conçu de 21 à 42 jours plus tard, la perte sera de 70 \$ à 140 \$/veau (perte de 50 à 100 lb x 1,40 \$/lb). Une vache qui ne produit pas de veau ne génère pas de profit et elle coûte la même chose qu'une vache qui rapporte. Le producteur a donc intérêt à garder seulement les vaches qui lui donnent un veau par année.

La condition de chair des vaches devrait être évaluée deux à trois mois avant le vêlage et le programme alimentaire (supplémentation en énergie et en protéine) devrait être ajusté selon la qualité des fourrages et la condition de chair visée au vêlage. Les fourrages de bonne qualité rencontrent généralement les besoins nutritionnels en énergie et en protéine avant et après le vêlage si les vaches sont en bonne condition de chair. Elles ont donc besoin de recevoir seulement des minéraux, oligo-éléments et vitamines additionnelles. Les vaches n'ayant pas une condition de chair adéquate et/ou ne recevant pas des fourrages de bonne qualité auront besoin de recevoir de l'énergie, de la protéine, des minéraux, oligo-éléments et vitamines additionnels via une moulée, un bloc ou un supplément protéique avec les grains de la ferme pour les 60 jours avant et après le vêlage.

Après le vêlage, nous devons alimenter les vaches de façon à minimiser la perte de poids et maximiser la production de lait. En effet, la production de lait a une influence directe sur le poids des vaches à l'automne (voir tableau 3).

Il est donc important de séparer en deux groupes les vaches ayant une bonne condition de chair et les vaches maigres avec les vaches de premier veau (les vaches de premier veau sont encore en croissance et ont des besoins plus élevés) 2 à 3 mois avant le vêlage afin de les alimenter différemment. De plus l'éleveur devrait garder ses meilleurs fourrages pour cette période (60 jours avant et après le vêlage).

QUALITÉ DES FOURRAGES ET PROFITABILITÉ

Les fourrages de qualité sont récoltés au bon stade de maturité, n'ont pas reçu de pluie et ont bien été entreposés. Un foin de graminée de bonne qualité par exemple aura normalement 13 à 15 % de protéine,

TABEAU 2

Effet de la condition de chair sur les chaleurs

Conditions au vêlage # vaches	Maigre 272	Modérée 364	Bonne 50
Jours après vêlage (% en chaleur)			
40	19	21	31
50	34	45	42
60	46	61	91
70	55	79	96
80	62	88	98
90	66	92	100
100	70	100	100

Witbank

un foin de qualité moyenne 12 % et un foin de mauvaise qualité entre 6 et 11 %. Pour un foin de mauvaise qualité, en plus d'être faible en protéine, jusqu'à 35 % de la protéine peut être non-disponible pour la vache (protéine liée à la fibre). Si on prend un foin à 10 % de protéine et que 35 % de la protéine n'est pas disponible, la protéine du foin disponible est seulement de 6,5 %. Au moment de faire analyser ses fourrages, il est important de demander la protéine disponible et non seulement le pourcentage de protéine brute.

Est-il profitable d'alimenter une vache de condition de chair de 4 afin qu'elle vèle avec une condition de chair de 5? Pour améliorer la condition de chair de 4 à 5, soit environ 75 livres de gain de poids, il faudra environ 75 jours à un gain de 1 lb/jour. Pour obtenir ce gain de poids, il faudra alimenter 5,7 livres de moulée par jour (moulée à 18 % de protéine et 70 % d'UNT). Cela représente un coût d'alimentation d'environ 48,50 \$ (moulée à 250 \$/tonne). Nous avons vu qu'en améliorant la condition de chair de 4 à 5,

nous améliorons le taux de gestation de 20 % (de 65 à 85 %). Si la vache a 20 % plus de chances d'être gestante et qu'elle donne un veau de 550 lb à l'automne, elle rapportera donc 154 \$ (550 lb x 1,40 \$/lb x 20 %), pour un profit net de 105,50 \$ (154 \$ - 48,50 \$).

Si la vache a une condition de chair de 3, il faudra s'y prendre un peu plus tôt pour lui faire prendre du poids ou bien augmenter l'énergie de la moulée et la quantité servie par jour. Le calcul du retour sur investissement révèle qu'il est encore profitable d'alimenter cette vache afin qu'elle donne un veau à l'automne. Avis aux producteurs : afin de vous assurer que vos vaches soient profitables, faites des fourrages de qualité, groupez vos vaches selon leur condition de chair et alimentez-les pour qu'elles vous donnent un veau par année. 2

* Coordonnateur des services techniques, responsable bovins et ovins, Agribrands Purina Canada Inc.

TABEAU 3

Prédiction du pic de lait de la vache de boucherie*

Poids mature (lb)	Pic de lait (lb/jour)				
	6	12	18	24	30
	Poids prévu d'un veau mâle à 7 mois d'âge (lb)				
880	398	444	477	-	-
950	416	460	493	-	-
1030	431	475	510	546	574
1100	449	491	526	561	590
1170	464	506	541	576	607
1250	477	521	557	590	623
1320	491	537	572	605	638
1400	504	550	587	620	656
1470	517	565	601	634	671

* Fox et al., 1988

Vaches de boucherie

Réduire les rejets en azote et en phosphore?

Au Québec, les vaches de boucherie se nourrissent presque exclusivement de fourrages. Très peu de concentrés leur sont nécessaires. Alors, comment peut-on réduire les rejets en azote et en phosphore de ces animaux? Pour y répondre, regardons chacune des phases de production d'une vache de boucherie et de son veau.

LA GESTATION

Pendant la période de gestation, la vache est tarie. Les besoins en protéine alimentaire sont faibles soit près de 10 % de la matière sèche ingérée. Les besoins en énergie sont similaires à ceux de l'entretien d'un animal adulte. Ainsi, l'utilisation d'un foin à prédominance de graminées récoltées à un stade épiaison contiendra généralement assez d'énergie et de protéine pour rencontrer les exigences nutritionnelles de cette phase. On cherchera à ne pas apporter aux vaches plus de protéines, ou d'azote, qu'elles ont besoin car autrement, le surplus est rejeté dans l'environnement.

FIN DE LA GESTATION

Cette période comprend le dernier tiers de la gestation. Les exigences nutritionnelles en énergie et en protéine augmentent. L'utilisation d'un fourrage de graminées récoltées à un stade moins avancé (environ 36 % ADF) suffit généralement. Si un tel fourrage ne se retrouve pas sur l'exploitation, il demeure possible de compléter un fourrage plus pauvre avec de l'orge par exemple. Les quantités nécessaires restent toutefois modestes.

Si cette phase se produit alors que les animaux sont au pâturage, il est proba-

ble que les exigences en azote soient largement rencontrées. Les excès d'azote sont alors rejetés par l'urine. Or, pendant cette saison de croissance végétative, un pâturage bien géré voit cet azote récupéré immédiatement par le sol.

Il sert à fertiliser à nouveau les plantes qui y poussent. Un pâturage bien géré compte suffisamment d'animaux pour brouter rapidement la végétation qui s'y trouve. Ceci réduit les refus et permet de répartir les fumiers uniformément sur la parcelle.

L'ALLAITEMENT

La troisième phase de production débute avec la naissance du veau et se termine à son sevrage. Si cette période se produit

au pâturage, on optimise les exigences nutritionnelles des animaux avec les nutriments présents dans les plantes broustées. C'est à cette période que les besoins nutritionnels des animaux en énergie et en protéines plafonnent.

L'utilisation intensive des pâturages permet aux animaux d'obtenir tous les nutriments dont ils ont besoin avec un minimum de supplémentation. Ces pâturages contiennent généralement plus de protéines qu'il n'en faut pour la vache et son veau. Cette situation ne pose pas de problèmes pour l'environnement car de tels pâturages absorbent les fertilisants rapidement. Les pertes dans l'environnement demeurent donc négligeables.



Par contre, si cette phase se produit pendant la saison hivernale, il faudra faire appel soit à du fourrage récolté de valeur nutritive élevée ou soit à l'utilisation de grains pour supplémer un fourrage de plus faible valeur nutritive.

Pour réduire les rejets azotés, il faut éviter d'apporter des surplus de protéines dans les aliments. Cette pratique n'est toutefois pas toujours possible. En effet, il arrive souvent que des fourrages de haute valeur énergétique contiennent également un surplus de protéine. Ainsi, tout surplus d'azote en hiver se retrouve rejeté dans le fumier. On reconnaît qu'au moins 50 % de ce surplus demeure dans le fumier. L'autre 50 % se volatilise sous forme d'ammoniac et est une source de pollution de l'air.

Le tableau 1 illustre un exemple de fourrages. Toutefois, il peut être difficile de produire des fourrages rencontrant les exigences en énergie et en protéine sans les dépasser. Un dépassement de 4 % de protéines alimentaires provoquera une hausse de 4 % des rejets en azote.

Or, sur une base strictement environnementale et compte tenu des difficultés rencontrées pour restreindre les pertes azotées durant l'hiver, il faut recommander des vèlages de printemps associés à une gestion intensive des pâturages.

LE PHOSPHORE

On sait que les microbes du rumen possèdent la capacité de transformer le phosphore des produits végétaux en phosphore disponible pour les animaux. La seule façon de réduire les rejets en phosphore consiste en la formulation de régimes alimentaires rencontrant les exigences nutritionnelles pour ce minéral tout en évitant les excès. Pratiquement, on s'assurera de ne pas introduire inutilement des ingrédients contenant de forts taux de phosphore si ce dernier n'est pas requis. Par exemple, on choisira du minéral sans phosphore si la ration n'en nécessite pas. De plus, cette pratique aidera à formuler des rations plus économiques car le phosphore est un minéral dispendieux. 2

* agronome, pH. D., Direction des services technologiques, MAPAQ

Tiré de : « Le potentiel de réduction des rejets en azote et en phosphore chez les bovins de boucherie », Agri-vision Montérégie, 8 décembre 1998, Saint-Hyacinthe.

Entrefilet

Vie de star

Qui aurait dit qu'une vache ferait un jour de la radio? Eh oui! Mais pas pour sa voix, plutôt pour sa bouse.

Le 20 août dernier, CKOI clôturait un concours à son émission « Yé trop d'bonne heure », animée par François Morency. Les finalistes de la Loto Bouse se voyaient attribuer un



numéro correspondant à un espace sur un damier tracé à même le sol du stationnement de la station. À une heure de grande écoute, la vache Cattie, surnommée pour l'occasion Cattie Galganov par l'auditoire, produisit la précieuse bouse déterminant l'heureux gagnant par son choix d'emplacement dans le stationnement. M. Danny Durand a ainsi gagné un prix en viande d'une valeur de 350 \$.

Les propriétaires, Mario Auclair et Manon Coutellier de la Ferme Verte Vallée à Roxton Falls, gardent de ce matin cocasse des souvenirs hilarants et la fierté d'avoir présenté des animaux Simmental aussi dociles que performants. Cattie était accompagnée de sa génisse de l'année au plus grand plaisir des enfants.

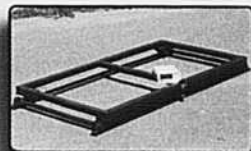


CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



BALANCE ÉLECTRONIQUE

Ultra moderne de très haute précision



Équipement P.F.B.

Wickham (Québec)
JOC 150

Tél.: (819) 398-7112
Fax: (819) 398-5276

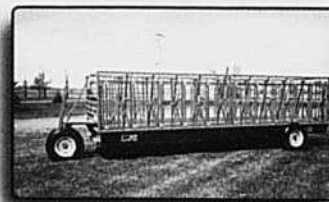
Contactez-nous pour connaître le concessionnaire PFB le plus près de chez vous

Aussi disponible :

- Barrière 5 ou 6 barres
- Mangeoire diagonale
- Mangeoire à carcan
- Cage de palpitation
- Abreuvoir chauffant
- Cage taille sabot
- Élévateur à vache
- Mangeoire à balle ronde
- Guillotine

Galvanisé ou peinture cuite

MANGEOIRE MOBILE



Une conception révolutionnaire



Le Guide des bonnes pratiques

Importantes mises au point

Le 26 août dernier se tenait une première rencontre du Comité de suivi au Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie (Guide). Ce comité réunit des représentants du ministère de l'Environnement (MENV), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de la Fédération des producteurs de bovins. Un seul sujet était à l'ordre du jour : aplanir les difficultés d'application du Guide. Le 3 septembre, la Fédération rencontrait officiellement le MAPAQ sur le même sujet. Voici quelques points importants que nous souhaitons porter à l'attention des producteurs concernés.

PERMANENCE DU CERTIFICAT D'AUTORISATION (C.A.)

Tout certificat d'autorisation délivré par le MENV pour un enclos d'hivernage pour l'élevage vache-veau est PERMANENT. L'enclos d'hivernage et la bande filtrante sont des installations permanentes et elles ne pourront pas être détruites après le 31 mars 2003. Seules les normes d'exploitation de l'enclos et de la bande filtrante pourraient être modifiées. Un exemple d'une norme d'exploitation est la quantité de litière ajoutée par jour. Cette importante précision vise à rassurer les producteurs qui utiliseront les mesures proposées par le Guide des bonnes pratiques.

PRIME VERT

Prime Vert est le programme d'aide financière géré par le MAPAQ pour aider financièrement les producteurs à se conformer au Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole (RRPOA). Le calendrier des travaux prévoit que les installations des entreprises de 100 unités animales et plus doivent être conformes à ce rè-

glement au plus tard le 31 mars 2000. Pour avoir accès à l'aide financière, les producteurs doivent obligatoirement se présenter à leur bureau du MAPAQ le plus rapidement possible pour ouvrir leur dossier et rencontrer un conseiller. Le conseiller du MAPAQ doit rédiger un mémo d'entrevue indiquant le jour et la raison de la visite du producteur, de même qu'une description du plan d'action et de l'échéancier de réalisation des travaux. Gardez votre copie de ce mémo d'entrevue. Le message est clair : présentez-vous à votre bureau du MAPAQ au plus vite même si vos travaux ne peuvent pas être complétés avant le 31 mars 2000.

LE TEMPS REQUIS POUR BIEN FAIRE LES CHOSSES!

Nous convenons que l'application du Guide est peut-être difficile dans certains cas. Des embûches ont été aplanies mais il en demeure d'autres. Réunis au sein du Comité de suivi, le MENV, le MAPAQ et la Fé-

dération sont à la recherche de solutions pour faire en sorte que le Guide soit le meilleur outil pour aider les producteurs de bovins de boucherie à se conformer à la réglementation environnementale. Le Guide propose des mesures permettant de protéger l'environnement à un coût minimal pour le producteur. Beaucoup de projets actuellement sur la table à dessins coûteraient environ 300 \$ par vache, ce qui est relativement abordable dans les circonstances. Il faut savoir que les mesures préconisées par le Guide assurent également une meilleure gestion du travail et des gains de productivité du troupeau tout en facilitant l'expansion future de l'entreprise. Mais d'abord et avant tout, nous demandons à nos partenaires du temps, du temps, du temps, de la souplesse et du gros bon sens. C'est dans ces conditions que le Guide livrera tous ses fruits. 2

* Agronome. M. Sc., agente de développement et de recherche, FPBQ



Combien de bovins en Ontario?

Il y a 25 000 fermes bovines en Ontario.

Selon le dernier recensement de 1991, la grosseur moyenne d'un parc d'engraissement était de 289 têtes et celle d'une entreprise vache-veau, de 22 vaches. 10 % des fermes vache-veau rapportait une moyenne de 75 vaches tandis que le 90 % restant affichait une moyenne de 15 vaches.

Au 1er janvier 1999, l'Ontario comptait 423 000 vaches de boucherie, 406 000 vaches laitières et 25 000 taureaux.

Source : Ontario Beef Farmer, Mai-juin 1999

La température sur Internet!

Métrométéo passe de la télé à l'ordi : www.farmzone.com. Ce nouveau service, disponible sur abonnement seulement, permet aux agriculteurs d'avoir accès à des données météo immédiates, à long terme ou historiques pour leur propre ferme, 24 heures par jour, le soir ou les fins de semaine. Ces nouvelles données couvriront sous peu des zones aussi petites que 10 km par 10 km. Actuellement, la température est donnée pour des zones atteignant 40 km carrés près du fleuve Saint-Laurent à 300 km carrés dans des zones éloignées. Les données disponibles seront : la température, la vitesse et la direction des vents, l'humidité relative, les probabilités de précipitation, l'indice UV, les heures d'ensoleillement, l'indice d'assèchement, les degrés-jours, les unités thermiques, le lever et le coucher du soleil, et autres renseignements tels les alertes météo, de courts articles agricoles, etc. Pour plus d'information et l'essai du nouveau site, visitez farmzone.com ou appeler au 1-877-327-6066.

Afin d'être bien informé sur la pluie et le beau temps, consultez également : www.tor.ec.gc.ca/forecast/quebec

Environnement Canada :

www.wul.gc.doe.ca

Le sommaire des conditions nationales météo : www.tor.ec.gc.ca/forecast/summary.cgi
web.idirect.com/agriplot/station

Source : Quebec Farmers' Advocate, juin 1999

SAVIEZ-VOUS QUE ...

en 1999, seulement un taureau sur six (16 %) en station d'épreuves au Québec avait pour père un géniteur offert par le CIAQ ?

lors des ventes aux enchères qui ont suivi, les acheteurs ont déboursé en moyenne 200 \$ de plus pour les acquérir ?

malgré leur faible représentation, plusieurs ont rapporté les plus fortes primes à leurs propriétaires-vendeurs, dont voici quelques exemples :

- Plus haut prix Angus, Asbestos 1
Fils de 73 AR 2 Iceberg
Éleveur : Ferme Sage, Lac Sainte-Marie
- Plus haut prix Angus, Asbestos 2
Fils de 73 AR 999 Topper
Éleveur : Ferme Manasan, Danville,
- Plus haut prix Charolais, Beaumont 1
Fils de 73 CH 27 Hot King
Éleveur : Jean Bouchard, Alma
- Plus haut prix Charolais, Beaumont 2
Fils de 73 CH 27 Hot King
Éleveur : Jean Bouchard, Alma
- Plus haut prix Limousin, Beaumont 2
Fils de 71 LM 53 Sparta
Éleveur : Ferme des Peupliers
Saint-Gabriel
- Plus haut prix Simmental, Quyon
Fils de 71 SM 81 Paragon
Éleveur : Kelly Tanner, Shawville
- Plus haut prix Limousin, Sayabec 1
Fils de 73 LM 18 Hulk
Éleveur : Ferme des Peupliers
Saint-Gabriel
- Plus haut prix Charolais, Sayabec 2
Fils de 73 CH 27 Hot King
Éleveur : Cyrille Gagné,
New-Richmond
- Plus haut prix Angus, Saint-Angustin
Fils de 72 AR 25 Rob Power
Éleveur : René Pelletier, Normandin
- Plus haut prix Charolais, Saint-Martin
Fils de 73 CH 27 Hot King
Éleveur : François Poirier, Ste-Agathe

**L'INSÉMINATION PERMET
À CES ÉLEVEURS DE TIRER
UN MEILLEUR REVENU
DE LEUR TROUPEAU.**

**VOUS AUSSI POUVEZ
EN FAIRE AUTANT !**



Partenaire de L'Alliance Semex

Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. : (450) 774-1141 Télécopieur : (450) 774-9318
ciaq@ciaq.com <http://www.ciaq.com>

L'application du Guide des bonnes pratiques dans l'Outaouais

Le choix des sites

Cette année dans la région de l'Outaouais, nous avons entre autres comme priorité d'aider les producteurs et productrices de bovins de boucherie, et plus spécifiquement ceux de vache-veau, à implanter le *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie*, en vigueur depuis avril dernier, et ce, en privilégiant les visites à la ferme.

Puisque le Guide présente des solutions de rechange pour l'entreposage du fumier, approuvées par le ministère de l'Environnement, la majorité des frais reliés aux aménagements effectués sont admissibles au programme Prime Vert.

À notre connaissance, au début de septembre, à l'échelle provinciale, il n'y avait pas encore de site aménagé selon les normes du Guide. Nous attendons avec impatience l'émission des premiers certificats d'autorisation (CA) pour entreprendre la construction de ces sites.

Nos objectifs, lors de la visite à la ferme, sont les suivants :

1. Faire le point sur la situation environnementale de l'entreprise.
2. Discuter avec le producteur des forces et des faiblesses de son entreprise.
3. Prendre connaissance de ses futurs projets (5 ans, 10 ans).
4. Évaluer les sites d'hivernage actuels et aider le producteur à en trouver de nouveaux si ceux-ci ne rencontrent pas les nouvelles exigences.

5. Proposer des solutions en accord avec le volet environnement ainsi qu'avec la situation financière et l'expansion de la ferme, tout en minimisant les investissements, surtout les non productifs.

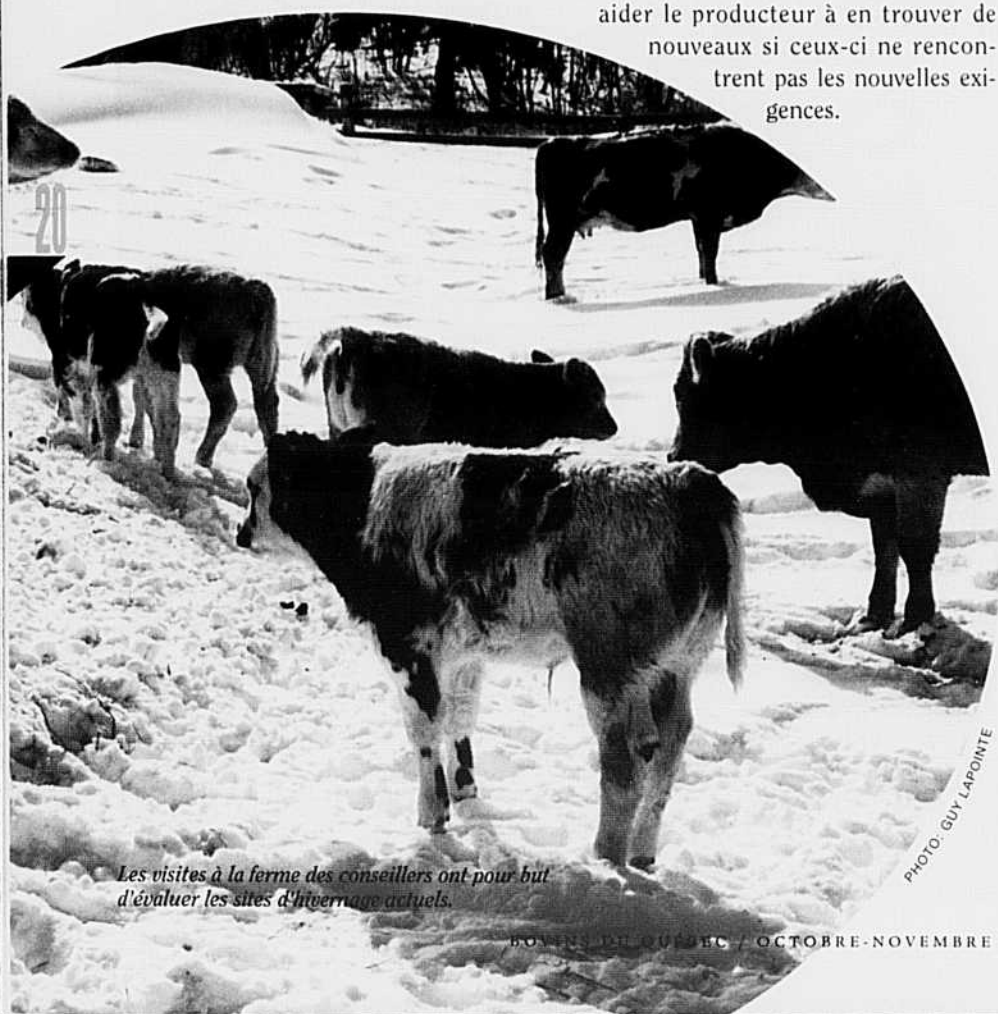
Le Guide des bonnes pratiques propose des options qui peuvent régler les problèmes environnementaux et même, dans certains cas, permettre de procéder à une expansion de l'entreprise à peu de frais.

Une seule visite ne suffit pas à résoudre tous les problèmes, mais nous voulons donner le maximum d'information au producteur afin de lui permettre de réfléchir en vue de maximiser la compétitivité de sa ferme.

TROUVER LA SOLUTION ADAPTÉE

Le *Guide des bonnes pratiques* propose des solutions de rechange à l'entreposage du fumier dans des structures étanches. Chaque ferme ayant ses propres caractéristiques, cette solution ne convient certainement pas à toutes les entreprises.

Dans plusieurs cas, on doit envisager l'aménagement de nouveaux sites, car les sites existants ne respectent pas les nouvelles normes ou sont trop coûteux à aménager. Il peut arriver, dans certains cas, que les coûts soient incontournables et qu'ils atteignent ceux de la construc-



Les visites à la ferme des conseillers ont pour but d'évaluer les sites d'hivernage actuels.

PHOTO GUY LAPOINTE

tion d'une fosse à purin. Il faut cependant se rappeler qu'avec un enclos d'hivernage, il n'y a aucun coût supplémentaire lié à la construction et aux frais annuels de l'étable. À la suite d'une révision récente des normes d'application du programme Prime Vert, le calcul des plafonds de la subvention se fait maintenant sur la base de l'équivalent des coûts d'entreposage dans une structure étanche. Dans plusieurs cas, on pourra aménager des sites pour moins de 300 \$ par vache.

Pour les gros troupeaux, on recommande, si possible, l'utilisation de plusieurs sites, car cette technique diminue de beaucoup les risques de propagation des maladies. *Le Guide des bonnes pratiques* propose donc des options qui peuvent régler les problèmes environnementaux et même, dans certains cas, permettre de procéder à une expansion de l'entreprise à peu de frais. Un producteur qui aménage des sites afin d'obtenir un certificat d'autorisation pour un nombre de vaches plus élevé que celui qu'il possède actuellement (ex. : capacité de 100 vaches pour un troupeau actuel de 60) a la possibilité d'accroître à court terme son

nombre de vaches, ce qui représente pour lui un potentiel de rentabilité.

VOIR LOIN

Avant de faire un choix final, il faut bien considérer les objectifs futurs de l'entreprise. Peut-être que le propriétaire actuel ou futur de la ferme serait très intéressé dans dix ans de pouvoir garder des vaches supplémentaires si le certificat d'autorisation le lui permettait.

La production bovine est une production qui permet de prendre beaucoup d'expansion, car aucun quota n'est imposé. Les producteurs doivent donc s'assurer que les investissements environnementaux faits aujourd'hui ne seront pas un frein au développement de leur ferme demain. 2

* Agronome, conseiller en production bovine, MAPAQ

** Ingénieur et agronome, conseiller en production bovine et agroenvironnement, MAPAQ

Entrefilet

Vive la chaux!

La chaux améliore la structure du sol, le rend plus friable et facile à cultiver. Elle prévient aussi l'effet toxique de certains éléments comme le manganèse et l'aluminium qui, en sols très acides, deviennent des poisons pour les plantes.

Le calcium stimule l'activité microbienne. En sols déficitaires en chaux, les légumineuses disparaissent pour laisser place aux graminées et aux mauvaises herbes. Les bactéries fixatrices d'azote travaillent mieux dans un sol bien pourvu en chaux.

Les engrais minéraux et les engrais organiques donnent un meilleur rendement dans un terrain riche en chaux car celle-ci favorise l'assimilation des éléments nutritifs par les plantes.

ELANCO

Produits de santé animale

Elanco s'est donné pour mandat d'améliorer la productivité de l'industrie canadienne du bétail et de la volaille. La qualité de nos additifs alimentaires est confirmée par des recherches réalisées au Canada et appuyée par un service technique incomparable.

ELANCO

Rumensin®

Component^{MC}

Compudose®

ELANCO®, Rumensin®, Compudose® et les barres diagonales de couleur sont des marques déposées de Eli Lilly and Company. Utilisation sous licence par ELANCO/Division de Eli Lilly Canada Inc. COMPONENT^{MC} est une marque de commerce de Ivy Laboratories Inc. Utilisation sous licence par ELANCO/Division de Eli Lilly Canada Inc.

ELANCO SANTÉ ANIMALE
Division Eli Lilly Canada Inc.
Brossard : 1-800-363-0885

Mise au point d'automne

A l'approche de l'hiver, quoi de plus important pour un propriétaire automobile averti qu'une mise au point mécanique. Les garagistes offrent donc à leur clientèle une vérification en 25 ou 30 points... pour la modique somme de X dollars. Qu'en est-il d'un troupeau de vache-veau qui sera confiné à ses quartiers d'hivernage. Il serait tout à propos de dresser une liste des principaux points de régie d'importance pour une saine gestion de notre capital animal.

Voyons les conditions d'hébergement. Les animaux doivent jouir d'un espace suffisant, d'une surface de plancher adéquate et sécuritaire, d'une litière propre et adaptée au type de production et de bâtiment, le tout assurant un bien-être, une liberté de mouvement et la sécurité.

Quant à la ventilation, et quel que soit le type d'installation, elle doit fournir un air de qualité. Stabilité de la température, humidité relative acceptable, renouvellement fréquent du volume d'air, voilà les variables à bien contrôler. Les animaux doivent aussi profiter d'une période de clarté suffisamment longue et intense. L'ensoleillement naturel, s'il est trop court et faible, devra être compensé par un éclairage artificiel adéquat. Tout comme un ordinateur possède une horloge interne, l'animal a lui aussi de nombreux mécanismes biologiques fort dépendants du cycle jour-nuit.

Pour l'abreuvement, ce sont la disponibilité, le débit, la propreté et les caractéristiques de l'eau fournie aux animaux qui conditionnent favorablement leur soif. Quoi de plus important que l'eau pour l'animal puisqu'elle constitue près de 88 % de sa masse corporelle et influence considérablement la prise alimentaire. Pour les aliments solides, les aires de distribution doivent être suffisamment grandes et propres. Qualité, quantité et com-

plémentarité des aliments sont à surveiller. Un supplément minéral et/ou vitaminique devrait compléter la ration quotidienne. N'ayez crainte de consulter un intervenant en ce domaine. C'est bien dans une ration équilibrée et complète que réside la première condition de réussite dans quelque élevage que ce soit.

Et côté prévention des maladies, qu'est-ce qui doit être fait? La promiscuité des animaux durant l'hiver et le stress que cela impose aux bêtes favorisent très souvent l'éclosion d'épidémie. Il est d'abord souhaitable de traiter les animaux contre les parasites internes et externes. Secundo, l'établissement d'un protocole de vaccination préventive est primordial. Les maladies du complexe respiratoire bovin (IBR, PI-3, hémophilose), le BVD et certaines autres sont très coûteuses lorsqu'elles éclatent dans un troupeau. Il faut aussi porter une attention particulière aux membres des animaux. Un bon parage des

onglons s'impose lorsque les aplombs sont anormaux.

Avoir en sa possession les médicaments d'une pharmacie de base permet d'intervenir rapidement lors de certaines situations d'urgence. Il y a lieu de discuter de cet aspect avec votre vétérinaire qui pourra dresser la liste des produits utiles. Le bon emploi et le respect des délais de carence pour les produits de consommation humaine doivent toujours être présents dans votre esprit.

Il y aurait encore bien à dire sur l'importance d'une bonne gestion en période d'hivernage. C'est l'ensemble de tous les petits détails et de toutes les petites attentions que vous lui porterez qui garantiront le meilleur état de santé de votre troupeau. Toutes les énergies que vous dépenserez à procurer un mieux-être global à votre cheptel se traduiront par des bénéfices tangibles. 2

* mv, Clinique vétérinaire de Warwick

Nouveau

"Multi-Boeuf Entrée"

L'Entrée au parc d'engraissement implique les stress suivants

- Transport - Privation de nourriture - Contamination d'encan
- Adaptation aux ensilages - Adaptation sociale - Vaccination, Implantation, etc.

Brisez le cercle vicieux ...

Basse consommation • Maladies

Le bouvillon à l'entrée qui consomme peu, s'affaiblit, son sang s'appauvrit en **glucose** et combat moins bien les **maladies... mortalités.**

Exigez ...

"Multi-Boeuf Entrée"

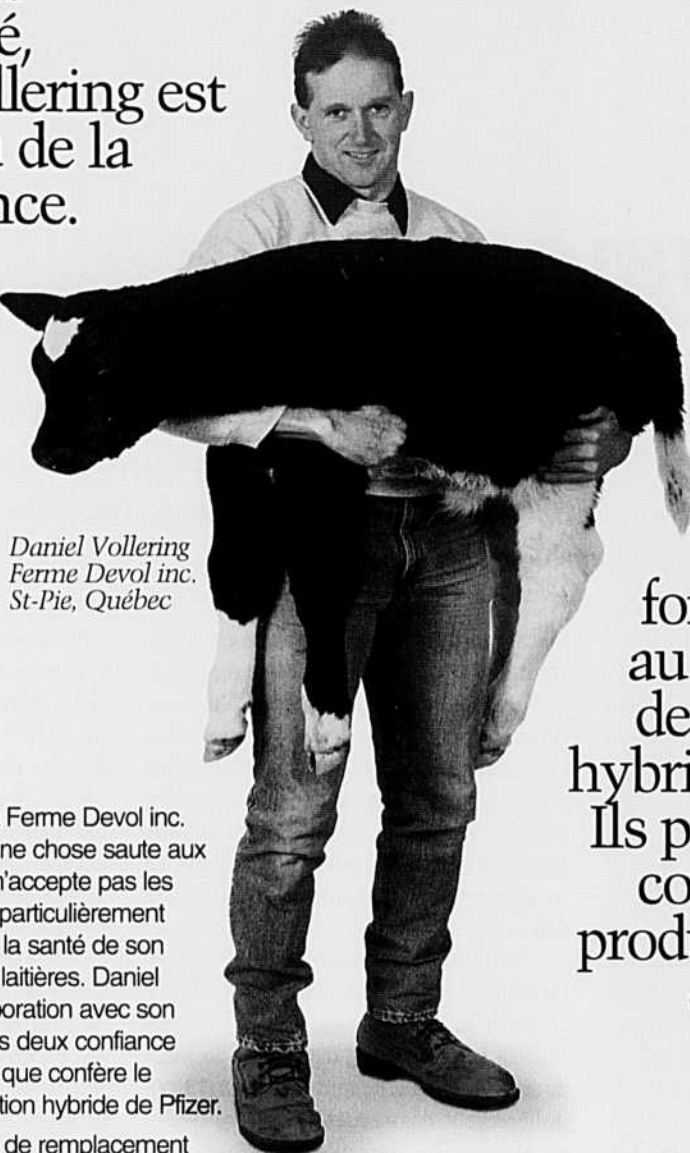
pour vos bouvillons

Novy Ltée

... Demandez Gilles ou Carl ...

1 800 363-2451

En matière
d'efficacité,
Daniel Vollering est
un mordu de la
performance.



*Daniel Vollering
Ferme Devol inc.
St-Pie, Québec*

En regardant de près la Ferme Devol inc. de St-Pie au Québec, une chose saute aux yeux : Daniel Vollering n'accepte pas les demi-mesures. Et c'est particulièrement vrai en ce qui concerne la santé de son troupeau de 75 vaches laitières. Daniel travaille en étroite collaboration avec son vétérinaire et ils font tous deux confiance à l'excellente protection que confère le Programme de vaccination hybride de Pfizer.

Pour les génisses de remplacement (non saillies), Daniel fait appel à la technologie des vaccins «vivants modifiés» de BoviShield 4 ou Resvac 4 / Somubac. Par contre, lorsqu'il s'agit de vacciner ses vaches en gestation, c'est vers la performance de CattleMaster 4 qu'il se tourne. CattleMaster 4 est le fruit d'une nouvelle technologie d'hybridation qui permet de combiner les avantages des antigènes «tués» et «vivants modifiés» en un seul vaccin. Et bien sûr, le fait que Daniel économise à chaque dose n'est pas à dédaigner non plus. Après tout, qui a dit que l'efficacité et la performance se devaient d'être inabondables. Pour de plus amples informations, appelez notre ligne INFO-Producteurs au 1-800-461-0917.

C'est
pourquoi
lui et son
vétérinaire
font confiance
au Programme
de vaccination
hybride de Pfizer.
Ils peuvent ainsi
compter sur le
produit qu'il faut
dans chaque
situation.

VIVANT MODIFIÉ
RESVAC[®] 4 / SOMUBAC[®]
BOVISHIELD[®] 4

HYBRIDE
CATTLEMASTER[®] 4

NON SAILLIE

SAILLIE

Les vaccins de qualité qui engendrent le succès.



Santé animale

Une fusion fructueuse

Née il y a tout juste un an à Saint-Bruno, la Ferme laitière JBL inc. est le résultat d'une fusion entre deux entreprises agricoles familiales. Laval et Bastien Tremblay étaient propriétaires de la ferme BBL tandis que Jean Tremblay (leur petit cousin) gérait sa propre ferme. Après avoir travaillé ensemble en pratiquant la culture à forfait, les trois producteurs ont décidé de se consacrer désormais aux animaux et de regrouper les deux troupeaux.

« On faisait de l'ensilage, des semences, des labours et de l'arrosage pour d'autres agriculteurs. On trouvait ce travail très exigeant et on s'est rendu compte qu'il nous amenait à délaisser nos troupeaux. Puis, comme on aimait travailler ensemble, on a eu l'idée de fusionner les deux fermes », raconte Jean.

Les trois producteurs laitiers ont alors entrepris la construction d'une vacherie plus adéquate pour pouvoir accueillir tous les animaux. Cette nouvelle vacherie, d'une dimension de 72 pieds par 200, a une capacité d'hébergement de 230 têtes. Pour l'instant, elle contient 215 têtes dont 158 vaches laitières. L'ancien bâtiment de la Ferme BBL, quant à lui, est maintenant consacré à la relève, soit les veaux et les génisses.

ÉLEVAGE

Toutes les femelles qui naissent à la ferme sont élevées sur place. La durée de leur élevage est d'environ 26 mois. Les mâles, quant à eux, sont vendus à un particulier

qui produit des veaux de grain. Le taux de mortalité pour les veaux s'élève à peine à 3 %. Les éleveurs nourrissent leurs génisses de moulée cubée qui contient des vitamines, des minéraux de même que des protéines. « On ne leur donne pas de foin. Ils ne sont nourris que de moulée et d'eau jusqu'à ce qu'ils pèsent 150 kilos, et ce, peu importe leur âge », soutient Laval.

Après, les animaux sont alimentés de ration totale mélangée (RTM) jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 12 mois. La recette est composée d'ensilage de foin, de maïs ainsi que de foin sec. « On lit régulièrement des revues afin de se documenter sur les nouvelles tendances. On fait des essais. De plus, à tous les 15 jours, des échantillons de moulée sont pris et analysés afin de pouvoir détecter tout problème concernant la recette.

De l'âge de 12 mois jusqu'au moment de son vêlage, la taure reçoit une ration moins haute en protéine pour éviter qu'elle ne devienne trop grasse. Puis,

15 jours avant son vêlage, elle tombe à la ration des vaches tarées. Par la suite, elle entre dans l'un des deux groupes d'alimentation selon qu'elle produit environ 37 kilos de lait ou 43.

« Les bêtes sont nourries une fois par jour en hiver, puis deux fois en été. On leur donne de la nourriture à volonté. S'il ne reste pas de nourriture devant les vaches, on trouve que ce n'est pas bon signe », explique Laval.

Pour ce qui est de l'alimentation en eau, les agriculteurs utilisent une réserve qui contient 1000 gallons. La réserve est munie d'une pompe qui maintient la pression à 60 livres. L'eau est également préchauffée afin de permettre aux animaux de boire plus abondamment pendant la période hivernale.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Les trois producteurs considèrent que l'hébergement des animaux est de première importance. C'est pourquoi tout est mis en œuvre afin que chaque bête

Les animaux bénéficient d'un système de ventilation naturel. L'air entre par des fenêtres et s'échappe par une cheminée située sur le toit. La température ambiante est pratiquement stable.





De gauche à droite: Jean s'occupe des champs, Bastien est le spécialiste du troupeau et Laval voit à l'entretien de la machinerie et des bâtiments.

dispose d'un maximum de confort. Des tapis en caoutchouc ont été installés en dessous de chaque vache, des litières sèches également. « Il y a toujours quelqu'un pour les animaux », soutient Bastien. « L'alimentation et l'hébergement forment un tout. L'an passé, selon le contrôle laitier officiel, nous avons augmenté de 900 kilos et je suis certain que la qualité des conditions d'hébergement qu'offre la nouvelle vacherie y est pour quelque chose », renchérit Jean.

Il faut dire que les animaux bénéficient également d'un système de ventilation naturel. L'air entre par des fenêtres et s'échappe par une cheminée située au toit. La température ambiante est pratiquement stable. « L'hiver la température s'élève à environ 11 degrés C alors que l'été, elle est de 5 à 10 degrés inférieure à celle de l'extérieur », affirme Laval.

SOINS PARTICULIERS

Pour gérer à bien l'entreprise, les trois propriétaires se sont partagé les tâches selon les spécialités de chacun. Laval voit à l'entretien de la machinerie et des bâtiments. Jean s'occupe des champs. Ayant vendu la presque totalité de leur machinerie, les producteurs font affaire, à leur tour, avec une compagnie qui travaille les champs à forfait. « En fait, quand on a fusionné, on a vendu l'équipement à notre employé. C'est lui qui nous aide pour les travaux des champs. Moi, je coordonne les activités », explique Jean.

Bastien, quant à lui, est le spécialiste du troupeau. Il voit à ce que les animaux reçoivent tous les soins préventifs nécessaires. « À chaque deux semaines, le vétérinaire vient faire une tournée. Il vérifie notamment les chaleurs et les gestations. Les animaux reçoivent également

des vaccins à chaque année. Bref, mon travail est constitué à 80 % de prévention », soutient Bastien.

DES PRIX TROP BAS

L'amélioration génétique du troupeau est aussi sa responsabilité. « On aimerait un jour vendre de la génétique. Pour cela, il faut faire une sélection rigoureuse. Présentement notre moyenne est de 9 200 kilos, mais on veut arriver à produire en moyenne 10 000 kilos », de dire Bastien.

C'est pourquoi quand la production d'une vache se trouve relativement en dessous de la moyenne, on l'envoie à l'abattoir ou on la vend. Afin d'obtenir le meilleur prix pour leurs vaches de réforme, les producteurs s'informent constamment des prix du marché. « On obtient en général 600 \$ pour une vache de réforme », précise Bastien. Cependant, selon eux, le prix du bœuf n'est pas suffisamment élevé. « Les coûts de production ne cessent d'augmenter, mais les prix dans le bœuf, par contre, restent toujours les mêmes. À l'époque où mon père produisait, il vendait au même prix qu'aujourd'hui et les vaches étaient beaucoup moins grosses », affirme Laval.

Néanmoins, s'ils viennent en surproduction un jour, les agriculteurs n'écarteront pas l'idée d'exporter des animaux. « Il y a beaucoup de commerçants qui viennent acheter des génisses saillies pour les revendre en Ontario ainsi qu'aux États-Unis. De plus, ils paient mieux que le marché régional actuel. Il est donc possible qu'on en vienne à exporter nous aussi dans l'avenir », indique Jean. 2

* journaliste

**LA FUSION DE
DEUX TECHNOLOGIES
POUR AUGMENTER
LE GAIN QUOTIDIEN
ET AMÉLIORER
LA PERFORMANCE
DES BOVINS.**



**HINNET
PRONET HS
MAXIMET**

INFORMATION : (450) 676-8607



Purina

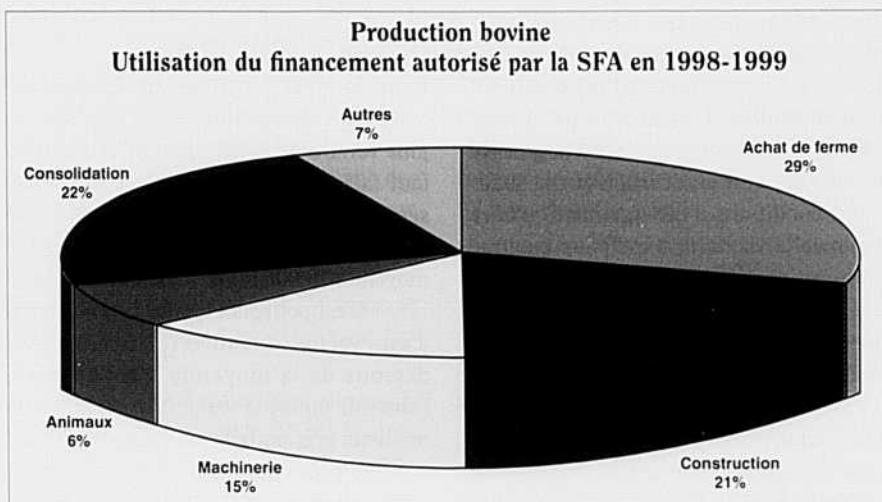


Des investissements soutenus en 1998-1999

Les entreprises bovines ont maintenu leurs investissements en 1998 et au début de 1999, comme en font foi les prêts autorisés par la Société de financement agricole.

Depuis cinq ans, les demandes de financement ont progressé régulièrement malgré la baisse des prix qu'a connue le secteur au cours de cette période, particulièrement en 1996. Ainsi, les montants annuels sont passés de 26 M\$ en 1994-1995, à près de 34 M\$ en 1998-1999. C'est la deuxième année consécutive que le financement atteint ce niveau. Les ouvertures de crédit ont aussi été en progression cette année, avec 4,7 M\$ de financement autorisé pour 39 prêts, en hausse de 18 % par rapport à l'année dernière.

Compte tenu de leur nombre, les producteurs de veaux d'embouche obtiennent toujours la majorité du financement à terme accordé, soit 23 M\$ en 1998-1999. Les producteurs de veaux de lait, pour leur part, ont été plus nombreux cette année à faire des investissements, obtenant 54 prêts, pour 4,2 M\$. Les producteurs de bouvillons ont, de leur côté, obtenu des prêts totalisant 4 M\$, et les producteurs de veaux de grain suivent avec 2,6 M\$ (tableau 1).



LE TEMPS PARTIEL TOUJOURS PRÉSENT...

Près de 40 % de l'ensemble des emprunts, soit 13 M\$ pour 217 prêts, ont été accordés à des entreprises en production bovine dites à temps partiel, c'est-à-dire celles qui comptent sur des revenus extérieurs. Les producteurs de veaux d'embouche représentent 87 % de ce financement avec 11,6 M\$.

Les prêts garantis cette année sont majoritairement destinés à l'achat de ferme, à la construction de bâtiments et à l'achat d'animaux, ce qui représente 56 % des montants. Les investissements de cette année se distinguent toutefois par rapport aux emprunts de l'année dernière par une plus forte proportion destinée à l'achat de machinerie. Ainsi, les producteurs prévoient utiliser plus de 5 M\$ à cette fin, soit 15 % des sommes empruntées globalement. La consolidation de prêts atteint 22 %, ce qui est un peu plus élevé que ce que l'on observe pour l'ensemble des productions. 2

TABEAU 1

Prêts autorisés par la SFA en 1998-1999 selon la production principale

Production principale	Nombre	Montant (M\$)	Proportion (%)
Vache-veau	371	22,9	68,0
Bouvillons	32	4,0	11,9
Veaux de lait	54	4,2	12,4
Veaux de grain	34	2,6	7,7
Total	491	33,7	100,0

* MBA, agente de recherche
Direction de la recherche et de la
planification
Société de financement agricole

Nouveautés Kubota

En silence et en douceur avec plus de puissance et de manoeuvrabilité.



Demandez et vous recevrez.

Année après année, nous cherchons à améliorer nos tracteurs qui sont les chefs de file de l'industrie. Et nos nouveaux M-110 et M-120 ne font pas exception.

Nos moteurs diesel 5 cylindres, à injection directe avec une course longue, équipés d'un turbo antipollution sont plus puissants et permettent de mieux tirer grâce à leur **remontée de couple allant jusqu'à 45 %**. Avec notre transmission powershift 8-vitesses à double gamme donnant **16 vitesses avant** et



16 vitesses arrière, plus un microprocesseur qui contrôle les changements de vitesses sur simple pression d'un bouton, vous obtenez des changements rapides et

en douceur des vitesses dans toutes les conditions de travail.

Le système d'engrenage Bevel de Kubota donne une meilleure traction aux roues avant. Et lorsque l'angle de braquage est supérieur à 35 degrés, le **système Bi-Speed** fait tourner les roues avant deux fois plus vite que les roues arrière pour des virages plus serrés et plus faciles. Ces deux systèmes sont exclusifs à Kubota.

À l'intérieur de la cabine, le confort de l'opérateur est accru. La réduction du niveau de bruit et de vibration, l'accroissement de **25 % de la surface vitrée** pour une meilleure visibilité et l'**agrandissement de la cabine de 20 %** y contribuent. Parmi les caractéristiques de série, notons la chaufferette, l'air climatisé, le siège de luxe ajustable qui pivote de 15 degrés vers la droite et de 30 degrés vers la gauche ainsi que la radiocassette stéréo.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Imaginez maintenant tout ce que vous ferez avec ces tracteurs.

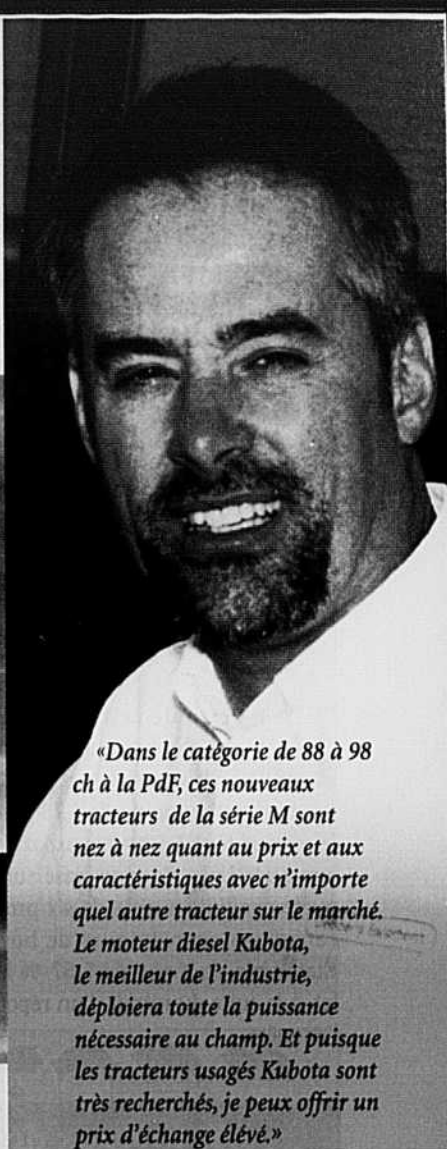
Divers plans de location et le financement de Kubota sont disponibles.

Communiquez avec votre concessionnaire local en appelant :

Drummondville (QC) : (819) 478-7151 • Markham (ON) : (905) 475-1090 • C.-B. : (604) 940-6061

Ou visitez notre site web : www.kubota.ca

Pour chaque tracteur vendu en 1999, Kubota Canada fera un don à Jeunesse J'écoute



« Dans le catégorie de 88 à 98 ch à la PdF, ces nouveaux tracteurs de la série M sont nez à nez quant au prix et aux caractéristiques avec n'importe quel autre tracteur sur le marché. Le moteur diesel Kubota, le meilleur de l'industrie, déploiera toute la puissance nécessaire au champ. Et puisque les tracteurs usagés Kubota sont très recherchés, je peux offrir un prix d'échange élevé. »

William Deboer
Concessionnaire principal
Deboer's Farm Equipment
Elora, Ontario

**Puissantes
Solutions
Pour Un Monde
Compact**





Bovins vivants exportés aux États-Unis

Impact du droit antidumping

La loi du commerce américain date de 1930. Elle définit le dumping comme étant la vente d'un produit à un prix moindre que le coût de production (plus profit).

En vertu de cette loi, le Département du commerce américain (DOC) imposait le 8 juillet dernier un droit antidumping de 4,73 % de la valeur pour tous les bovins exportés vivants aux États-Unis. Ce taux, basé sur une enquête conduite auprès de six producteurs canadiens exportateurs de bovins aux États-Unis, était révisé à 5,57 % le 23 juillet, à la suite du retrait d'un répondant de l'enquête.

d'imposer un droit antidumping aux exportations canadiennes demeure préliminaire. Le DOC doit rendre sa décision finale le 6 octobre. S'il révisé sa décision et conclut qu'il n'y a pas de dumping, alors les droits, qui ont été déposés dans un compte en fidéicommiss depuis le 8 juillet dernier seront remboursés aux importateurs américains. Si le DOC maintient sa décision de dumping, alors le dossier sera porté devant la Commission américaine du commerce international (ITC).

fait valoir que les niveaux de bovins exportés vivants aux États-Unis ne sont pas significatifs pour l'industrie américaine (3 %). Les exportations n'ont pas entraîné une baisse des prix des bovins aux États-Unis et le fait de bloquer l'entrée de bovins canadiens n'aura pas pour effet d'augmenter le prix aux États-Unis.

La décision de l'ITC est attendue vers le 20 novembre

Quelle qu'en soit l'issue, la bataille juridique qui oppose les producteurs canadiens et américains est ardue, coûteuse et n'est certes pas gagnée d'avance. 2

* agro-économiste, FPBQ

Les niveaux de bovins exportés vivants aux États-Unis ne sont pas significatifs pour l'industrie américaine

IMPACT SUR LES MARCHÉS

Le droit de 5,57 % imposé sur la valeur de tout bovin vivant exporté aux États-Unis a eu des répercussions néfastes sur le marché canadien. En Alberta, on estime que le prix des bouvillons a chuté de l'ordre de 1,50 \$ à 2 \$/100 lb vif (25 \$/tête). En Ontario, la baisse des prix serait encore plus considérable, soit de l'ordre de 5 % (60 \$/tête). Au Québec, le prix des bouvillons d'abattage a chuté du même ordre que sur le marché ontarien. On estime que le droit a également occasionné une chute du prix des bovins de réforme de l'ordre de 34 \$ par tête (5 %).

PROCHAINES ÉTAPES

Décision finale du Département du commerce américain (DOC)

À ce stade-ci du processus, la décision

Décision de la Commission américaine du commerce international (ITC)

L'ITC a la responsabilité de déterminer si les exportations canadiennes causent un préjudice aux producteurs américains. Si l'ITC détermine qu'il n'y a pas de préjudice, alors les sommes perçues en vertu du droit antidumping seront remboursées.

Les droits ne seront maintenus que si la preuve est faite que les exportations canadiennes causent un tort aux producteurs américains. Le taux serait révisé annuellement. Au terme de cinq ans, l'ITC se pencherait à nouveau sur le dossier pour évaluer s'il y a toujours préjudice.

L'Association canadienne des producteurs de bovins (CCA) soutient que c'est lors de la détermination finale de préjudice que nous avons les meilleures chances de remporter la cause. La CCA

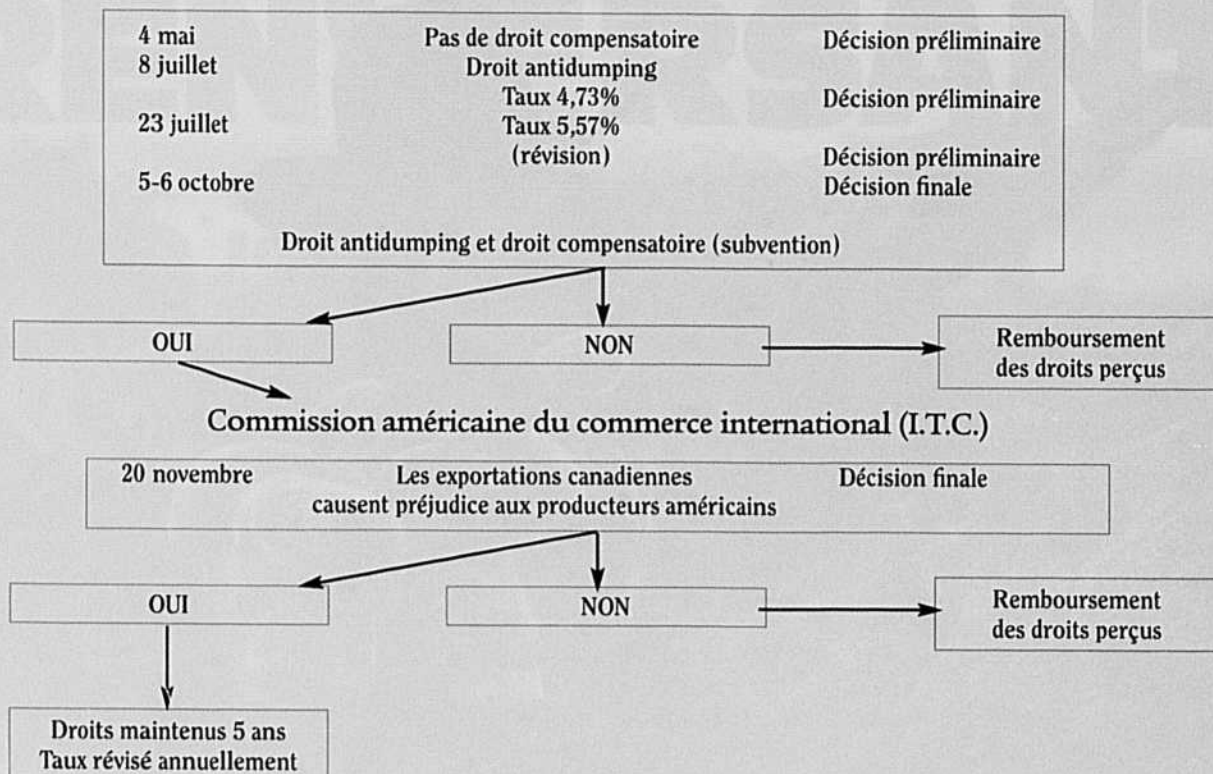
Droit compensatoire

Lorsque le DOC rendra sa décision finale concernant le droit antidumping, il aura déjà fait connaître, le 5 octobre, sa décision finale concernant l'imposition d'un droit compensatoire.

Rappelons qu'en décision préliminaire, le 4 mai dernier, le DOC avait jugé que les niveaux de subventions accordées aux producteurs canadiens de bovins ne justifiaient pas l'imposition d'un droit compensatoire.

Droit antidumping et droit compensatoire

Département du commerce américain (D.O.C.)



NOUVEAU HEREFORD



Pur sang ou commerciale,
c'est la race de l'avenir
pour une meilleure
productivité maternelle,
facilité de vêlage,
fertilité, docilité
et rendement de viande.

Canadian Herefords

5160 Skyline Way NE
Calgary Alberta T2E 6V1

(403) 275-2662

(403) 295-1333

hereford@hereford.ca



Association Hereford du Québec

265 route 253,
St-Isidore de Clifton, (Qc) J0B 2X0

Président
André Beaumont
(418) 875-3031

1^{er} Vice-Président
Jean Tétreault
(450) 535-6606

Secrétaire
Chantal Castonguay
(819) 889-2679





Pfizer Santé animale est fière
d'appuyer le mouvement 4-H
depuis 18 ans.

DECTOMAX

La puissance pour triompher des poux et des vers.

*Marque de commerce de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada Inc., licencié. 42 jours de persistance contre le pou suceur *Linognathus vituli* (pou du boeuf). Comparativement aux solutions à verser Ivomec, Cydectin et Ivomec Eprinex, telles qu'homologuées chez les bovins. Homologations de persistance : Solution à verser DECTOMAX® - 42 jours contre le ver du poulmon *Dictyocaulus viviparus*; 28 jours contre le ver gastrique *Ostertagia ostertagi*; 21 jours contre le ver intestinal *Cooperia oncophora*. À l'exclusion des vers du poulmon. Marque déposée du Conseil des 4-H du Canada. Marques de commerce de leur détenteur respectif.

RENVERSANT.



**Rien ne protège plus
longtemps contre
les poux¹.**

Une puissante protection qui dure le temps qu'il faut et qui endure même les hivers canadiens les plus rigoureux. C'est ce qui distingue la solution à verser DECTOMAX*. La solution à verser DECTOMAX* a fait ses preuves contre les quatre espèces courantes de poux broyeurs et suceurs. Il s'agit de la seule solution à verser qui continue à tuer les poux et à protéger les animaux¹ contre les réinfestations longtemps après le traitement.

Et la solution à verser DECTOMAX* est tout aussi efficace contre les vers. En fait, contre les principaux parasites internes comme le ver du poulmon, le ver gastrique *Ostertagia* et le ver intestinal *Cooperia*, aucune autre solution à verser ne protège vos bovins plus longtemps².

Une protection jusqu'à la fin de la saison

La solution à verser DECTOMAX* ne se contente pas de protéger vos bovins. Elle vous protège aussi pendant toute la saison par le biais de notre programme de satisfaction à 100 % contre les poux *Et les vers*³. Vous profitez donc d'une plus grande tranquillité d'esprit et de toute la souplesse d'une période de 28 jours pour regrouper les animaux traités. Vous voulez en savoir davantage sur la protection durable de la solution à verser DECTOMAX*? Consultez votre vétérinaire, ou appelez-nous au 1-800-361-2496.



à verser de doramectin pour les bovins



Santé animale

CCPP



Certification des entreprises de veaux de grain

Deux nouvelles étapes vers la reconnaissance d'une qualité supérieure

Avec le début des visites à la ferme et le recours aux services d'une firme externe pour élaborer et implanter des normes de qualité jusqu'à la sortie des usines d'abattage et de transformation, le projet de certification des veaux de grain entame deux nouvelles étapes importantes dans la quête d'une reconnaissance de qualité supérieure.

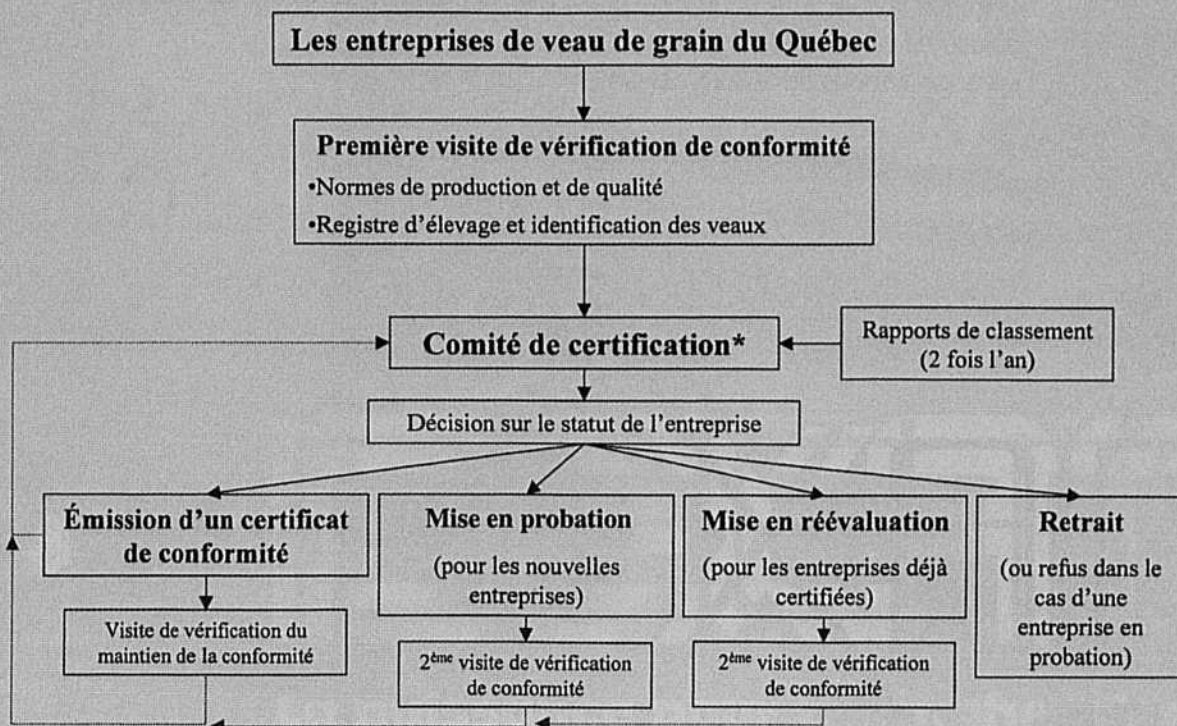
OPÉRATION CONFORMITÉ À LA FERME

Le 13 septembre dernier, la Fédération des producteurs de bovins du Québec a lancé officiellement son opération « Conformité à la ferme » dans le cadre du processus de certification des entrepri-

ses de veaux de grain du Québec. Au cours des six prochains mois, toutes les entreprises de production seront appelées à se soumettre à une première vérification pour évaluer leur niveau de conformité par rapport à un cahier de charges définissant les normes minimales pour la pro-

duction d'un Veau de grain du Québec certifié. Rappelons qu'en novembre 1998, les producteurs de veaux de grain ont entériné le projet de certification de la production. En avril 1999, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé le projet des produc-

Processus de certification du veau de grain



*Deux producteurs de veaux de grain (dont un membre du Comité de mise en marché des veaux de grain) et un représentant du MAPAQ.

teurs et c'est après la publication du nouveau Règlement sur la mise en marché des veaux de grain dans la *Gazette officielle du Québec*, prévue pour cet automne, que la certification entrera véritablement en force. En effet, six mois après la publication de ce règlement, toutes les entreprises de production devront avoir été visitées au moins une fois et devront répondre aux exigences du cahier de charges. À partir de ce moment, seules les entreprises certifiées ou en probation pourront produire et mettre en marché du veau de grain. Les entreprises qui n'auront pas été reconnues conformes lors de la première visite se verront accorder un délai de deux à six mois supplémentaires pour s'adapter aux normes du cahier de charges. Grâce à une subvention du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), la Fédération des producteurs de bovins du Québec s'est adjoint les services de madame Mélanie Mathieu, agronome, pour effectuer les visites de vérification à la ferme au cours de la prochaine année. Mme Mathieu contactera les quelque 250 entreprises de veaux de grain du Québec pour convenir du moment de cette vérification.

Une période d'une à deux heures est à prévoir pour la première visite. Cette période est nécessaire afin de compléter un court questionnaire avec le producteur et d'effectuer une visite des installations. Une fois le rapport d'évaluation complété, un Comité de certification sera chargé d'analyser le dossier de chaque entreprise et de se prononcer sur le statut de chacune. Ce comité sera composé de trois personnes, soit un producteur représentant du Comité de mise en marché des veaux de grain, un producteur de veaux de grain titulaire d'un certificat mais qui ne siège pas sur le comité de mise en marché ainsi qu'un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

POUR UNE RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ

Parallèlement aux vérifications à la ferme, la Fédération et la Filière du veau lourd participeront activement au cours de la prochaine année à la rédaction et à l'implantation d'un cahier de charges qui établira des normes de qualité jusqu'à la sortie des usines d'abattage et de transformation. Les services des experts du Bureau

de la normalisation du Québec (BNQ) ont été retenus pour réaliser cette étape importante au cours des prochains mois. Le BNQ jouit d'une crédibilité internationale par son accréditation du Conseil Canadien des Normes qui, lui, est membre de l'organisation « ISO ». C'est cette reconnaissance sur les marchés intérieurs et extérieurs (marchés d'exportation) que nous visons.

L'atteinte de hauts standards de qualité est indispensable pour le veau de

grain, tant à la ferme que dans les camions, dans les usines de transformation et jusque dans l'assiette des consommateurs. Cependant, les efforts de normalisation ne peuvent avoir d'impact véritable que lorsqu'ils sont crédibles et reconnus des consommateurs. Une importante campagne de promotion du Veau de grain du Québec certifié accompagnera donc le lancement de ce produit. 2

* Directeur de la mise en marché des veaux de grain et de lait, FPBQ

S'il n'est pas enregistré, il n'est pas Charolais.



Association Charolais du Québec

Brigitte Bergeron, secrétaire
144 Grande Barrière, St-Césaire, (Qc) J0L 1T0
Tel. / Fax: (450) 469-2775
email: charolais@endirect.qc.ca

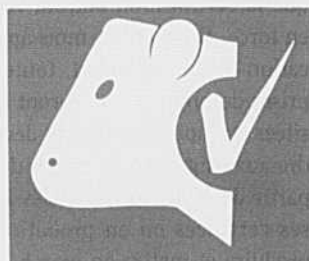


CANADIAN CHAROLAIS ASSOCIATION

2320 - 41st Avenue N.E., Calgary, AB T2E 6W8
Ph 403-250-9242 Fax 403-291-9324
email: cca@charolais.com www.charolais.com



Ventes de veaux d'embouche Les couleurs de la saison



Les encans spécialisés de veaux d'embouche vont bon train, les prix sont bons et les veaux, de qualité, sont un peu plus lourds que l'année précédente. La situation du marché rend heureux les vendeurs et nerveux les acheteurs : telle est l'ambiance qui règne dans les encans.

Et la vaccination? Eh bien, elle est à l'honneur. On remarque en effet des étiquettes sur le dos des veaux qui passent dans l'arène de vente : ce sont des veaux vaccinés. En date du 21 septembre, environ 1 600 veaux avaient été mis en vente avec leur déclaration de vaccination. L'objectif est de 10 000 veaux vaccinés pour l'automne, répartis dans tous les encans du circuit des ventes spécialisées. Dans la région du Saguenay Lac Saint-Jean, l'encan de Lac-à-la-Croix a, à lui seul, vendu 761 veaux vaccinés, castrés, écornés. La région a livré la marchandise. La marche est haute pour les autres régions du Québec.

Vendeurs et acheteurs semblent à première vue satisfaits. La participation des producteurs à l'augmentation de la proportion de veaux vaccinés dans toutes les régions contribuera à hausser le standard de qualité. Voilà un argument de taille pour soutenir les producteurs dans leur effort pour « vendre » le circuit des encans spécialisés aux acheteurs. L'objectif demeure, évidemment de conserver les habitués et d'en attirer de nouveaux.

LA VACCINATION EN TOURNÉE

Dans le cadre de l'opération de promotion de la vaccination lancée par le Comité de mise en marché des veaux d'embouche, une tournée de tous les encans du Québec est en cours. On y présente dans un kiosque un document vidéo qui a pour but d'informer les producteurs sur la vaccination et la manutention des veaux. Monsieur Georges Paradis, médecin vétérinaire, est sur place pour répondre aux questions.

Les encans doivent être informés par les producteurs de l'état de vaccination des veaux, d'une part, parce que les acheteurs sont intéressés à le savoir et, d'autre part, parce que les producteurs ayant fait un effort de vaccination sont alors automatiquement inscrits au concours « Moi, j'ai eu la piqûre! ». C'est la déclaration de vaccination, dûment complétée et expédiée avec les veaux, qui tient lieu de bulletin de participation. Le tirage des deux prix (une cage de contention d'une valeur de 6 700 \$ et une mangeoire mobile d'une valeur de 4 100 \$) aura lieu à l'encan d'Inverness le 14 octobre 1999.

UN PAS DE PLUS VERS LA TRAÇABILITÉ

L'agence de vente de veaux d'embouche élabore un système de traçabilité permettant d'effectuer un retour d'information aux producteurs vendeurs qui auront apposé des étiquettes d'identification permanente de la Régie des assurances agri-

Fondée en 1989, Délimax est une entreprise 100 % Québécoise spécialisée dans l'élevage de veaux lourds

Délimax

Délimax c'est :

- Des conseils d'aménagement et des plans pour les bâtiments
- Un service d'achat de petits veaux
- Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel spécialisé et disponible en tout temps
- Des aliments de remplacement hautement performants pour veaux de lait
- Une gamme complète de produits pour veaux de grain
- Des produits conçus et fabriqués au Québec
- Un service de transport exclusif

**UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**
Parlez-en à nos clients

Délimax Veaux Lourds Ltée

2675, boul. Laframboise

2e étage

St-Hyacinthe, Qc J2S 4Y6

Tél. : (450) 773-5282

Fax : (450) 773-5402

delimax@hy.cgocable.ca





PHOTO : ALEXANDRE CHOQUETTE

Le vétérinaire Georges Paradis répond aux questions des producteurs dans le cadre des cliniques sur la vaccination qui ont lieu cet automne dans les encans.

coles du Québec (RAAQ) sur leurs veaux vaccinés. À l'avenir, sans même être assuré au régime bouvillon d'abattage, le producteur-vendeur pourra connaître le classement et la performance de ses animaux après leur départ de sa ferme. L'accès à cette information lui permettra de s'ajuster à la demande des acheteurs. Cette traçabilité ne sera toutefois possible que pour les animaux achetés par des producteurs de bouvillons d'abattage du Québec, soit ceux qui sont enregistrés à la RAAQ.

Les producteurs de veaux d'embouche peuvent se procurer les formulaires de déclaration de pose à transmettre à la RAAQ, ainsi que les étiquettes, auprès du fournisseur suivant : Reydet Plastique Inc., 865, Montée de Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4Y 1P5 Tél. : (514) 735-8818 Télécopieur : (514) 735-5238. 2

* Responsable des activités de mise en marché des veaux d'embouche, FPBQ



GROBER

l'élevage de veaux de lait vous intéresse?

**Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER**

Consultez nos spécialistes

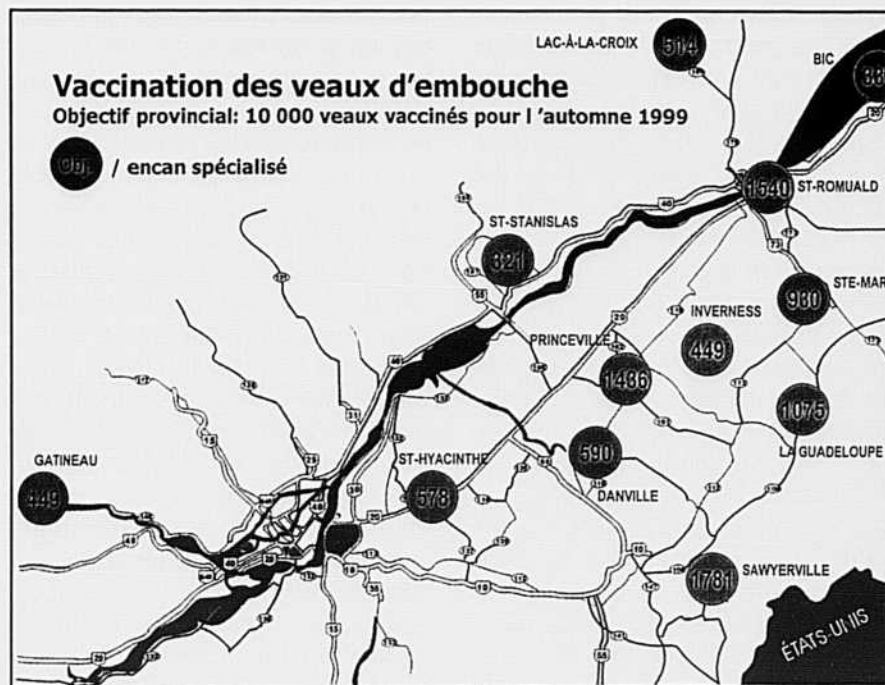
GROBER
*beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire*

* Également disponible, lait pour
agneaux, chevreaux et poulains

222, chemin des Fiefs,
Beaumont Québec G0R 1C0

Tél.: (418) 837-3392

1-888-937-3392



Commercialisation du veau de grain et de lait

Une expérience concluante chez Loblaws

Mettre dans un même comptoir de viande du veau de grain et du veau de lait était du jamais vu lorsque l'a tenté Michel Séguin, directeur de la mise en marché de la viande fraîche à la chaîne de supermarchés Loblaws, l'an dernier. « Nous étions les nouveaux venus dans l'alimentation au Québec et voulions nous distinguer en offrant plus de choix, explique M. Séguin. Nos marchés sont assez grands pour nous permettre de faire ce type de mise en marché. »

Au départ, les premiers Loblaws n'offraient que le veau de lait du Québec, mais huit mois plus tard, les coupes de veaux de grain prenaient leur place dans les comptoirs réfrigérés. « Nous éprouvions des problèmes de constance dans l'approvisionnement, explique Michel Séguin qui se dit un ardent supporter d'une

certification pour le veau de grain. Il était difficile de trouver un produit qui présentait toujours l'apparence recherchée. » Mais la situation s'est rétablie en grande partie, le représentant de Loblaws ayant réussi à trouver un approvisionnement correspondant à ses critères.

Avec du veau de grain et de lait produits au Québec, il pouvait mettre en branle une opération de commercialisation qui mettrait en vedette un produit encore méconnu, mais aussi une viande d'ici. « Le facteur " Québec " a été important dans le choix de cette opération, confirme monsieur Séguin, mais il fallait avant tout que la qualité y soit. »

Selon lui, l'expérience entreprise en magasin démontre qu'il est tout à fait possible de proposer les deux types de viandes sans que l'une ne nuise aux ventes de l'autre. Tout le contraire. On assiste à un effet d'entraînement. Le fait de présenter un choix plus grand pousse le consommateur à essayer du nouveau et à varier son menu. Si le veau de lait est encore trop dispendieux pour certains budgets, il figure de plus en plus dans les achats que l'on fait occasionnellement pour se gâter.

Dans les sept marchés Loblaws présentement en opération au Québec, on constate d'importants écarts de vente entre les produits. Ces variations sont normales, elles reflètent les revenus plus élevés de certaines régions ou les préférences ethniques de certains quartiers montréalais. Et puis, si l'économie va bien, le veau de lait va mieux se vendre.

L'innovation qui consiste à mettre les deux produits ensemble et les efforts de promotion en vue de les faire mieux connaître ont porté fruits. Le veau québécois représente 4 % des ventes de viandes

fraîches chez Loblaws, un pourcentage nettement supérieur à la moyenne. Et, selon Michel Séguin, ce n'est qu'un début. « On peut développer plusieurs nouveaux produits à partir du veau. Nous offrons déjà les brochettes et la viande à fondue, mais nous cherchons aussi un fournisseur de plats préparés, prêts à aller au four », s'enthousiasme monsieur Séguin. Pour ce dernier, aucun doute que Loblaws va continuer à offrir les deux veaux dans ses comptoirs québécois, puisque le résultat est positif.

Personne ne sera surpris de la réaction tout aussi enthousiaste de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. « Ça nous réjouit de voir ainsi une bannière jouer sur la complémentarité des deux produits et de constater qu'ils en sortent tous deux gagnants, confie René Ledoux, directeur de la mise en marché des veaux de lait et de grain à la Fédération. Cela permet au consommateur d'avoir plus de choix et tout le monde en ressort gagnant. » Il ajoute que la Fédération appuie l'initiative de Loblaws en organisant des activités promotionnelles conjointes. Car tous s'entendent pour voir dans le veau, qu'il soit de grain ou de lait, un produit d'avenir encore trop peu connu. « Ces initiatives sont stimulantes pour toute l'industrie », résume M. Ledoux. 2

* journaliste



36



L'avantage du mélangeur RTM vertical

Les mélangeurs conventionnels limitent l'alimentation que vous pouvez utiliser dans votre ration totale mélangée, ce qui augmente vos coûts d'alimentation! Le MÉLANGEUR VERTICAL NDE mélange aisément les balles rondes, les balles rondes d'ensilage, les petites ou les grosses balles rectangulaires, les commodités, les produits dérivés et les suppléments. Cette flexibilité vous fait bénéficier d'un vrai mélange de ration totale et de profits plus élevés pour votre ferme laitière.

Adressez-vous à notre représentant:
Renaud Lachance
(sans frais) 1 877 459-6329

NDE

NEW DIRECTION EQUIPMENT CO.

TÉL.: (888) 336-3127 • SITE INTERNET: www.ndeco.com

Se comparer pour mieux réussir

Au printemps dernier, je vous présentais une moyenne des principales performances obtenues par les entreprises participant au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec pour le cycle de production 1997. Vous étiez alors invités à comparer ces résultats à ceux de votre entreprise.

Le tableau 1 contient les résultats de l'analyse des données du cycle de production 1998. Des moyennes provinciales et régionales ont été calculées, toutes races et sexes confondus, pour les principaux critères de mesure de l'efficacité d'une entreprise vache-veau. Elles seront utilisées pour la production d'un nouveau rapport ayant pour titre « Renseignements annuels sur la régie et la productivité du troupeau » et comme numéro PAR-06.

PERFORMANCES 1998

En se référant au tableau 1, on constate que, pour le cycle de production 1998, les veaux ont été sevrés en moyenne à 221 jours d'âge à un poids de 274 kg. Ces veaux ont réalisé un gain moyen quotidien réel naissance-sevrage (GMQ) de 1,062 kg/jour et se sont vendus à un prix moyen de 708 \$.

Par rapport aux données recueillies en 1997, les veaux ont été sevrés à un poids un peu plus élevé (+ 13,6 kg) et ont atteint un GMQ réel naissance-sevrage supérieur de 0,077 kg/jour.

RAPPORT « RENSEIGNEMENTS ANNUELS SUR LA RÉGIE ET LA PRODUCTIVITÉ »

Ce nouveau rapport permettra de comparer les performances de votre entreprise aux moyennes provinciales et de la région, calculées pour le cycle de production concerné. Le PAR-06 offrira aussi la possibilité de comparer entre eux les résultats de

vos élevages pour deux périodes consécutives de 12 (deux cycles de production) et présentera la variation des performances entre ces deux périodes. Vingt-trois critères ont été retenus pour la production de ce rapport. Le tableau 1 vous présente 13 de ces variables.

Le rapport « Renseignements annuels sur la régie et la productivité du troupeau » est en phase finale de réalisation et devrait vous être offert sous peu. En fin de cycle, ce rapport vous sera très

utile comme outil de suivi et de comparaison. Entre-temps, les moyennes provinciales et régionales du cycle de production 1998 sont disponibles auprès de vos conseillers et conseillères du PATBQ. 2

* agronome, MAPAQ, Direction des services technologiques

TABEAU 1

Performances techniques des entreprises inscrites au PATBQ pour les cycles de production 1997 et 1998⁽¹⁾

VARIABLES	MOYENNE PROVINCIALE		
	1997	1998	Variation
Nombre de femelles de 18 mois et plus au début du cycle	51	54	+ 3
Âge moyen des vaches au dernier vêlage (années et mois)	6-0	5-11	- 1 mois
Âge moyen des taures au premier vêlage (années et mois)	2-2	2-2	0
Intervalle de vêlage (jours)	370	375	+ 5
Poids réel des veaux à la naissance (kg)	41,1	41,1	0
Âge des veaux au sevrage (jours)	224	221	- 3
Poids réel des veaux au sevrage (kg)	260,4	274,0	+ 13,6
GMQ réel naissance-sevrage (kg/jour)	0,985	1,062	+ 0,077
Ratio réel moyen poids du veau sevré/poids de la vache (%)	42,3	43,4	+ 1,1
Produit de la vente moyen par sujet vendu avant 12 mois d'âge (\$)	n.d.	708	—
% total de mortalité des veaux avant sevrage	8,22	6,36	1,86
% total d'avortement	1,38	0,82	- 0,56
Taux de difficulté au vêlage (%)	n.d.	3,2	—

(1) Extraction de la banque de données du PATBQ, septembre 1998 et mai 1999, par la Direction des services technologiques, MAPAQ.



La cage de contention

Compte tenu de l'évolution des races bovines et du mode d'élevage d'aujourd'hui, les producteurs ont à travailler avec des bêtes de plus en plus grosses et de moins en moins apprivoisées. Pour des raisons d'efficacité, mais surtout de sécurité, il est maintenant presque indispensable de traiter un animal sans l'immobiliser partiellement ou totalement à l'aide d'une cage de contention. La cage de contention (souvent appelée cage de contrainte) est généralement fixe et placée à l'intérieur du système de corral, souvent au bout du couloir de contention. Selon le modèle de cage, il est possible de procéder à différentes opérations : écornage, castration, injection de médicament, prise de sang, pose d'implants ou d'une étiquette d'oreilles, insémination, taille des sabots, pesée de l'animal ou même, de pratiquer une césarienne. Malheureusement, tous les modèles de cages n'offrent pas toutes ces possibilités.

LES POSSIBILITÉS DES CAGES DE CONTENTION

Afin de répondre à tous les goûts et à tous les budgets, le marché offre plusieurs types de cages de contention. Il est possible de se procurer une cage très économique à 800 \$ ou une cage tout équipée à 16 000 \$. À titre d'exemple, certaines cages de contention sont munies d'une table de tête afin de faciliter l'écornage des animaux. D'autres s'ouvrent sur un seul ou même plusieurs côtés. Ceci permet un meilleur accès aux flancs et aux pattes de l'animal tout en offrant la possibilité à l'animal de quitter la cage par le côté et non par l'avant. D'autres modèles offrent la possibi-

lé d'installer un accessoire facilitant la taille des sabots. D'autres, plus élaborés, ont les côtés refermables, permettant ainsi de calmer et de mieux immobiliser l'animal tout en s'ajustant selon sa taille. Quant aux barrières de tête, certaines se referment sur l'animal de façon manuelle, de façon semi-automatique (utilisant une corde) ou même automatiquement.

Le modèle le plus populaire au Québec est le modèle de base. Ce modèle, vendu entre 1 500 et 2 000 \$, est économique et entièrement fait en acier. Généralement, sur ce modèle, la table de tête est comprise et les panneaux de chaque côté de l'animal ne se referment pas. Ce modèle permet de faire les traitements de base et est conçu pour des animaux de taille adulte.

Pour un montant de 16 000 \$, il existe aussi la cage de contention totalement hydraulique pour les entreprises ayant 500 têtes et plus. Sur ce modèle, la barrière de tête ainsi que la porte se referment automatiquement et de façon hydraulique. De plus, la cage entière peut

être soulevée et tournée de côté à l'aide de composantes hydrauliques. Il est alors possible, pour l'opérateur, de soulever et de coucher l'animal sur le côté. Ceci permet de tailler les sabots plus facilement ou même d'effectuer une césarienne sur une vache. Compte tenu de son prix, ce modèle est peu populaire au Québec.

LES OPTIONS

Pour ceux qui veulent traiter leurs animaux directement au champ, il y a aussi la version mobile. Cette option permet d'atteler la cage de contention au système trois points, ou encore de la tirer par le tracteur. De plus, certains modèles offrent la possibilité d'installer une cage de palpation pour inspecter l'animal, une barrière arrière à guillotine et une balance afin de peser les animaux. La balance peut être à ressort, à contrepoids, hydraulique ou électronique. Pour les troupeaux de 30 vaches et plus et selon les besoins de l'entreprise, il est parfois préférable que la balance soit indépendante de la cage de contention. Cette installation permet de réduire

PHOTO: HI-HOG

Certaines cages de contention s'ouvrent sur un seul ou même sur plusieurs côtés pour un meilleur accès aux flancs et aux pattes de l'animal, et offrent la possibilité à l'animal de quitter la cage par le côté et non par l'avant.

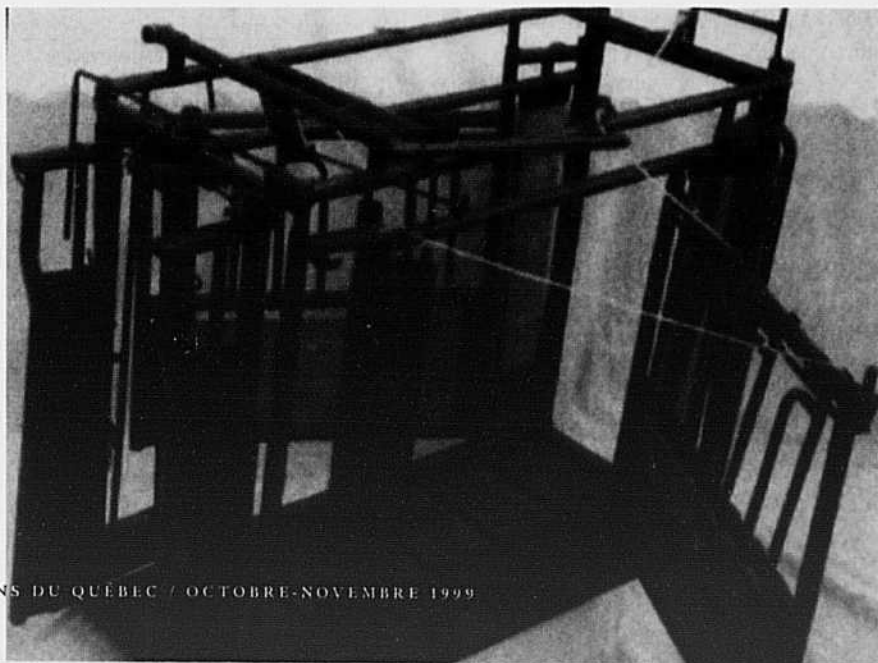




PHOTO: HI-HOG

Avec certaines cages de contention, il est possible, pour l'opérateur, de soulever et de coucher l'animal sur le côté. Ceci permet de tailler les sabots plus facilement ou même d'effectuer une césarienne sur une vache.

les dommages pouvant être faits à la balance lorsque l'on veut utiliser uniquement la cage de contention.

LES CRITÈRES DE CHOIX

Avant de s'équiper d'une nouvelle cage de contention, il faut d'abord établir les besoins de l'entreprise. L'outil convoité devra répondre à ces besoins, être robuste, avoir un fonctionnement simple, être sécuritaire pour l'opérateur, donner un accès facile à l'animal, demander peu d'entretien, être muni de mécanismes silencieux, et s'adapter à différentes grosseurs d'animaux. Au moment de l'installation, il est important de prévoir suffisamment d'espace tout autour de la cage pour ne pas que l'opérateur se fasse coincer par un animal... déjà pris de panique! ☞

* ing. M. Sc., professeur en mécanisation à l'ITA de Saint-Hyacinthe



PHOTO: SIBLEY

Certaines barrières de tête se referment sur l'animal de façon manuelle, de façon semi-automatique (utilisant une corde) ou même automatiquement.



Les nouveaux électrificateurs PowerBox contiennent une batterie de 12 volts pour véhicules récréatifs assurant une puissance maximale, sans complication.

Également offerts en modèle à énergie solaire.



Contactez votre détaillant local ou appelez:

1-800-661-2013

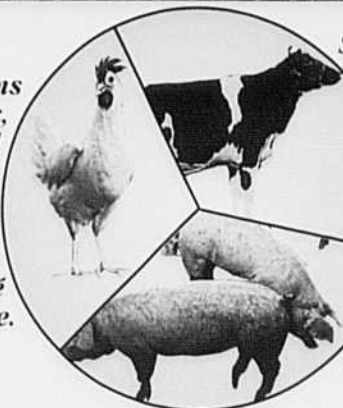


Gallagher Power Fencing
Box 576, Owen Sound Ontario, N4K 5R1
email: info@gallagher.ca

Bureau au Québec
1002 Rue Trans-Canada
Longueuil, QC J4G 2M1

Avec vous, pour améliorer la vie

Aux quatre coins du Québec, Pyroval collabore avec vous au maintien et à l'amélioration de la santé publique.



Spécialisés en gestion des déchets biomédicaux et pharmaceutiques, nous garantissons un service courtois, sécuritaire et conforme à la réglementation.

GESTION DES DÉCHETS BIOMÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES



Tél.: (St-Romuald) (418) 839-2819

Tél.: (Longueuil) (450) 677-0209



Résultats du sondage sur la synchronisation de l'ovulation Rien d'étonnant!

Après une année 1998 très favorable où la synchronisation de l'ovulation fut en bonne partie à l'origine de l'augmentation de 20 % du nombre de vaches de boucherie inséminées artificiellement, il devenait important pour nous de connaître le degré de satisfaction des éleveurs envers cette technologie. D'autant plus qu'il s'agit d'une première et que l'ampleur du phénomène le justifie : 5000 vaches inséminées à temps fixe chez 400 producteurs.

Un questionnaire fut donc remis à un groupe cible de 250 éleveurs ayant utilisé la méthode GnRH-PG-GnRH entre janvier et mai 1998. Grâce à la collaboration des inséminateurs, nous avons été en mesure de récupérer 65 % des copies du questionnaire dûment remplies et contenant des données sur 2000 vaches et taures de boucherie. L'information recueillie nous a ainsi permis de tra-

cer un portrait des utilisateurs (tableau 1) et un bilan des résultats (tableau 2).

PAS QUESTION DE « TOURNER LES COINS ROUNDS »

Après compilation des données, nous obtenons un taux de vêlage global légèrement inférieur à 50 % avec une seule insémination. À première vue, ce résultat apparaît décevant. Après analyse, il aurait toutefois été surprenant qu'il fut supérieur considérant que trois recommandations de base ont été ignorées dans plusieurs cas. Ainsi, nous avons été en mesure de constater que 10 % des vaches avaient moins de 40 jours post-partum au début du protocole et que 25 % des taures n'avaient pas commencé leur cycle d'ovulation ou étaient âgées de moins de 14 mois. De plus, 46 % des éleveurs interrogés ont déclaré n'avoir fait aucune détection de chaleur entre les jours 4 et 7

du protocole, contrairement à ce qui était prescrit. Sans ces accrocs aux règles de base, il ne fait pas de doute que les résultats obtenus auraient été du même ordre que ceux qui ont prévalu lors d'essais expérimentaux dans des fermes commerciales en 1996, soit un taux de gestation de 60 à 65 % avec une seule insémination.

RÉALISER L'IMPOSSIBLE

De par sa nature extensive et du fait que l'éleveur doit souvent occuper un emploi extérieur, la production bovine a toujours représenté un défi de taille pour l'industrie de l'insémination artificielle. Toutefois, la forte augmentation du nombre de premières inséminations en 1998 est la preuve que la synchronisation de l'ovulation est actuellement le moyen tout désigné pour surmonter ces obstacles. Déjà, plusieurs entreprises y ont vu



PHOTO: ERIC PROVENCER

Un des avantages de l'insémination à temps fixe : des lots de veaux uniformes.

BOVINS DU QUÉBEC / OCTOBRE-NOVEMBRE 1999

TABLEAU 1

Profil des répondants au sondage sur la synchronisation de l'ovulation

- 69 % sont des éleveurs commerciaux
- 13 % sont des éleveurs de race pure
- 18 % possèdent les deux types
 - 50 % des entreprises sont inscrites au PATBQ
 - 33 % font analyser leurs fourrages et/ou suivent un programme alimentaire
 - 36 % en étaient à leur première expérience avec l'IA

TABLEAU 2

Résultats obtenus par les répondants au sondage sur la synchronisation de l'ovulation

Catégorie de femelles	Nombre de synchronisées	Nombre ayant vêlé de l'IA	Taux de réussite
Taures	431	211	49 %
Vaches	1567	727	46 %
Total	1998	938	47 %

l'outil qui leur permettrait de faire une bonne place à l'IA dans leur programme d'élevage, ce qui leur avait toujours été impossible à réaliser ou, à tout le moins, leur était apparu comme une tâche contraignante. À cet effet, trois exemples me viennent à l'esprit. Il y a d'abord les gros troupeaux de l'Abitibi où l'on pratique l'élevage à l'extérieur toute l'année avec vêlages d'été au pâturage pour des raisons d'économie et de santé des veaux. Dans ces conditions, la synchronisation de l'ovulation vient grandement simplifier la pratique de l'IA. Elle permet de plus à certains éleveurs de cette région de limiter le nombre de taureaux nécessaires à un pour 150 femelles. Toute une économie lorsqu'on pense au nombre de reproducteurs dont on aurait besoin pour effectuer un tel nombre de saillies en deux ou trois jours!

Il y a aussi le cas des centres d'élevage de génisses de remplacement. Un tel centre existe notamment à Laterrière au Lac Saint-Jean. En mars et avril dernier, on y a soumis 25 taures d'élevage au traitement GnRH-PG-GnRH et 80 % ont été déclarées gestantes. Il y a finalement le cas des éleveurs à temps partiel, catégorie à laquelle appartient la majorité des producteurs québécois, dont mon collègue Michel Santerre qui, grâce à la synchronisation de l'ovulation, réussit à faire inséminer 50 à 60 % de son troupeau malgré sa disponibilité très limitée. En 1998, les 24 vaches inséminées à temps fixe lui ont procuré 18 veaux (75 % de réussite) dont

plusieurs génisses au potentiel génétique élevé qui lui assureront une relève de qualité.

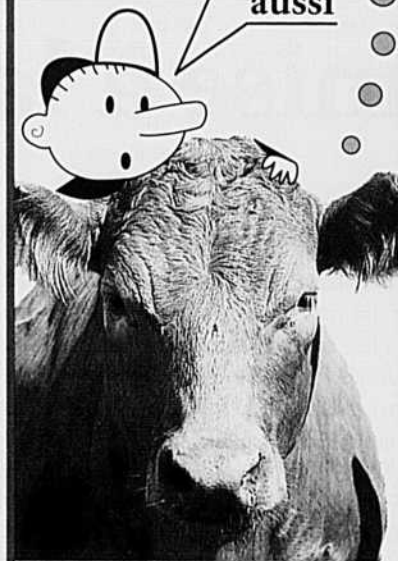
UNE IMAGE À REDORER, UN MARCHÉ À CONQUÉRIR

L'expression « insémination à temps fixe » est encore très souvent associée à de faibles taux de réussite. Il est vrai que, dans le passé, cette mauvaise réputation s'est souvent avérée fondée. Cependant, depuis que l'on utilise la GnRH pour contrôler les vagues folliculaires et, conséquemment, le moment de l'ovulation, les données ont complètement changé. Suivie à la lettre, la méthode développée par Agriculture Canada permet d'atteindre un taux de conception similaire à celui de l'IA conventionnelle ou, même encore, à celui de la saillie naturelle. D'ailleurs, et contrairement à la croyance populaire, le taureau n'est pas infailible à ce niveau. Loin de là. Car si tel était le cas, les saisons de vêlages ne dureraient que 21 jours et il n'y aurait pas de vaches non gestantes après une période d'accouplement de 60 jours. Grâce aux nouvelles possibilités offertes par la synchronisation de l'ovulation, qui sait si le 21^e siècle ne verra pas les rôles se renverser et le taureau devenir le complément de l'IA? 2

* d.t.a., Activités de boucherie, CIAQ

Avec les
Minéraux ISF
ma santé reluit

Mon portefeuille
aussi



Leurs matières premières de
qualité supérieure les rendent
**PLUS DIGESTIBLES ET
PLUS ASSIMILABLES.**

Exclusif à ISF
l'ajout d' HERBAGEUM
stimulent
mon appétit,
ma salivation,
ma digestion,
ma fécondité
et diminuent les frais
de vétérinaires.

**AVEC LES PRODUCTEURS
DE BOVINS
DEPUIS PLUS DE 90 ANS**



INTERNATIONAL STOCK FOOD LTD.

25 DISTRIBUTEURS AU QUÉBEC

BUREAU RÉGIONAL

LÉONARD LEBLANC
5121, BOUL. HÉBERT
SAINT-TIMOTHÉE, QUÉBEC
TÉL. : (450) 377-8732 OU

1-800-263-8732

Des critères pour la mise à la réforme

L'élaboration d'un programme de réforme des bovins de boucherie figure rarement en tête des priorités des producteurs, même si ce devrait être le cas selon certains analystes de l'industrie.

La réforme a toujours été laissée à la discrétion et au jugement des producteurs. Certains lui donnent plus d'importance que d'autres, dans leur programme de gestion. La mise à la réforme fait définitivement « appel au jugement » selon le Dr Jim Mantle, vétérinaire de Lindsay en Ontario, pour qui « les critères pour la mise à la réforme varient énormément d'une ferme à une autre. Certains producteurs sont plus agressifs, d'autres moins. »

Mais de l'avis de W.E. McReynolds, un zootechnicien chargé de la diffusion à la Washington State University, un solide programme de réforme « est une nécessité ». Invoquant le coût élevé du maintien d'un troupeau de vaches, McReynolds préconisait, dans un récent article, la mise en place d'un « programme de réforme bien équilibré ».

McReynolds recommande même « un système d'identification continue permettant d'identifier les animaux sans les restreindre; c'est une composante vitale d'un programme de réforme. Avec un tel système, dit-il, le producteur pourrait à l'année longue identifier les animaux susceptibles de réforme. »

Quand un producteur songe vraiment à mettre des animaux à la réforme, il attend le plus souvent à l'automne pour agir. Pour McReynolds, le principal facteur à considérer, pour décider si l'on garde ou non une vache, est qu'elle soit pleine ou non. Toute vache non saillie, dit-il, devrait être retirée automatiquement du troupeau. « Garder une vache non saillie se justifie rarement, quelles que soient la taille ou la qualité de son dernier veau. »



Mais un jugement aussi rapide et définitif ne convient pas nécessairement à tous les éleveurs de bovins de boucherie. Le Dr Neal Robson, un vétérinaire de Millbrook qui est aussi éleveur, croit que l'on peut pardonner un écart occasionnel. Il est certain que « l'infertilité est une bonne raison pour mettre un animal à la réforme ». Mais si l'on a affaire à une vache qui a déjà été une bonne productrice, ça peut valoir la peine de se pencher sur les causes réelles du problème. De nombreux aspects doivent être considérés, notamment l'âge de la vache ainsi que son état de santé global.

Tout ce qui risque d'entraver la capacité d'une vache à porter un veau, ou à le nourrir après sa naissance, souligne aussi McReynolds, doit être sérieusement

considéré avant de décider si on la garde ou non. « Tout élément douteux susceptible de nuire à la gestation ou à l'allaitement d'un veau, de même qu'à la performance de la vache au cours de l'année suivante, constitue une base pour la réforme. » Pour Harvey Graham, un éleveur de Blackstock qui produit des hybrides avec des Angus, la capacité de la vache d'allaiter est un facteur certain, et la position du pis est très importante. « Le pis est-il assez haut pour que le veau y ait accès sans aide? » Si la réponse est négative, la vache en question sera très probablement mise à la réforme.

Pour le Dr Robson, la qualité et la solidité du pis figurent définitivement en tête des critères; il est important que le pis soit bien attaché en toutes ses parties

et qu'aucune ne souffre de mammite. Au moment de décider si l'on réforme une vache, soutient McReynolds, l'on doit examiner la progéniture avec soin, et sans complaisance. « Le poids et la qualité du veau sevré constituent un autre critère de réforme. Retirez les vaches douteuses, sinon vous risqueriez qu'elles ne puissent sevrer leur veau et perdriez ainsi les revenus de leur vente. »

Pour Harvey Graham, la rentabilité est sans contredit un facteur très important. Il sait fort bien lesquelles de ses vaches ont donné un veau de bonne taille l'année précédente. Il vérifie si elles sont en bonne santé et tente d'anticiper lesquelles ont des chances de produire un veau de bonne taille l'année qui vient.

Sur sa ferme, Harvey Graham a établi un programme au terme duquel, chaque année, un maximum de dix pour cent de son troupeau est réformé, soit de 18 à 20 vaches : « Je n'aime pas réformer plus de 10 % par année. » Outre la taille du veau, la possibilité de vêlage dans l'année qui vient et l'état du pis, il examine également les pieds et les pattes ainsi que l'âge de l'animal. Bien qu'il n'écarte pas automatiquement une vache parvenue à une certaine maturité, ce facteur peut devenir décisif si d'autres questions se posent en même temps.

Par exemple, « si la vache commence à perdre ses dents, cela annonce d'habitude qu'elle amorce une pente descendante ». Il vérifie donc les dents de ses vaches les plus âgées une fois par année,

au moment de les faire passer par le couloir, dans le cadre du programme de vaccination annuelle de son troupeau.

Sur la ferme de Robson, le nombre des vaches réformées varie avec les années, mais ça tourne autour de 10 à 15 %. Ses critères de réforme sont la fertilité, l'état des pieds, des pattes et du pis, la qualité du veau produit ainsi que l'âge de la vache. « Il y en a toujours une (ou deux ou trois) qui pose problème et qu'il faudrait sans doute réformer, parce que la situation l'exige maintenant ou parce qu'elle va dégénérer à un moment donné. » Robson avoue cependant qu'il n'est pas toujours facile de réformer une vache, surtout celles qui sont tranquilles : « J'ai un faible pour les vaches tranquilles, autour desquelles je peux me déplacer sans problème. C'est un avantage d'avoir quelques vaches tranquilles parce qu'on peut compter sur elles (en agitant un peu le seau à grains) pour ramener les autres si elles enfoncent une clôture et partent se perdre dans la nature. Alors si la vache est plutôt tranquille, et que ses problèmes ne sont pas trop graves, ça peut valoir la peine de l'épargner encore un peu. »

« Certains éleveurs gardent des vaches beaucoup plus longtemps qu'il ne faudrait, dit le Dr Mantle. » Selon lui, la mise à la réforme est un bon outil de gestion s'il est employé correctement. D'une part, en procédant à une réforme annuelle, le producteur évite de se retrouver soudainement avec plusieurs vaches trop âgées en même temps; d'autre part, en

suivant de près la productivité de son troupeau, le producteur aura toujours de bonnes femelles pour la relève.

Néanmoins, la réforme peut constituer un problème épineux pour certains. Lorsque des clients lui demandent conseil en la matière, explique Robson, il n'aime pas être trop agressif : « En dernier ressort, la décision revient au client; je n'aime pas aller les conseiller, à moins que les raisons (pour réformer une vache) ne soient évidentes. »

D'après McReynolds, certaines raisons sautent aux yeux; et l'on ne devrait les sous-estimer sous aucun prétexte. « Une vache avec une bosse à la mâchoire ou un cancer de l'œil peut, en un an, se détériorer au point que sa carcasse soit invendable. Une vache avec un pis flasque ou mal attaché, ou dont les mamelles trop gonflées rendent l'allaitement compliqué, devrait aussi être réformée. » Il ajoute que les vaches nerveuses nuisent à l'ensemble du troupeau, et que l'on devrait les en retirer.

Tout de même, la plupart des producteurs savent ce qu'ils veulent et ce qui leur faut au plan de la productivité et de la rentabilisation de leur troupeau. Et, quand viendra le temps de décider quelles vaches restent dans l'étable et lesquelles s'en vont au pâturage, ils continueront à exercer leur bon jugement. 2

Source: revue Ontario Beef Farmer, mars-avril 1999

43



RECEVEZ DE 10% à 100% DE REMISE PAR MERIAL SUR VOS FRAIS DE SERVICES VÉTÉRINAIRES.

Pour la maîtrise durable des poux, choisissez

Mer Canada Inc.

1. Données disponibles sur demande.
* Pour plus de détails, adressez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOMEC®.
IVOMEC® et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée. © Copyright 1999, Merial Limitée.

Les résultats d'essais sont concluants: les bovins traités avec la Solution à verser IVOMEC® bénéficient de la maîtrise durable des poux broyeurs, même s'ils sont exposés à d'autres animaux infestés¹.

IVOMEC®
(ivermectin)

Solution à verser Ivomec® pour bovins
(ivermectin)

La fiabilité de résultats éprouvés.



CCP 114-1322C IVMO-9-2515-JA 1/3 C-F

L'homme qui parlait aux bêtes

« Albino, Lassie, Cookie, quié, quié, quié ». Joseph Lagarde appelle ses animaux par leur nom et les belles Tarentaises se regroupent sans crainte autour de lui.

On se croirait presque dans un autre monde sur cette ferme d'un autre âge située au milieu de l'Outaouais, dans l'Île-du-Grand-Calumet, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Hull.

Quand il parle de son troupeau, les yeux de Joseph Lagarde s'illuminent et il avoue parler à ses animaux comme il parle aux humains. La Tarentaise est selon lui l'animal le plus agréable à vivre et le plus docile qui soit. La vache vèle facilement et donne des veaux qui sont debout moins d'une demi-heure après leur naissance. La mortalité à la naissance est presque nulle et il ne faut que quatre à cinq jours pour inculquer certaines habitudes aux jeunes veaux. Les vétérinaires qui viennent à la

ferme, les employés de la station de Luskville où il envoie des génisses et ceux de la station de Quyon où il fait tester des taureaux apprécient tous de travailler avec cette race.

Lynda Larocque, conseillère du club de production bovine Gatineau-Outaouais dont fait partie la ferme de Joseph et Roméo Lagarde, reconnaît que la Tarentaise est une vache rustique. Même si elle est peu connue, elle se compare à toute autre race au niveau des gains obtenus. Le poids à la naissance est moyen, soit 75 livres selon les données du PATBQ, et elle ne nécessite pas d'assistance au vêlage, ce qui est un atout important. La conseillère a remarqué que les



frères Lagarde sont parmi les seuls à utiliser les espaces pour inscrire les noms de leurs vaches sur les fiches d'enregistrement du PATBQ. La plupart des autres producteurs n'utilisent que des numéros pour inscrire leurs ani-

REVOLUTIONNAIRE



- 3 VITESSES
- SILENCIEUSE
- MOTEUR PUISSANT DE 180W
- LÉGER (seulement 1250g)
- DESIGN EN ANGLE DE 13°
- ET PLUS

Heiniger

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE DELTA CHEZ VOTRE DÉTAILLANT
OU COMMUNIQUEZ AVEC AGRI-SPEC AU

1 - 8 0 0 - 6 6 5 - 8 3 8 9

maux. Pour identifier les siens, Roméo Lagarde s'inspire du nom de chevaux ou de chiens célèbres, de comiques des bandes dessinées ou de marques de cigarettes. S'il prend autant de plaisir à nommer ses bêtes, c'est qu'elles le lui rendent bien en tournant la tête lorsqu'il les appellent par leur nom. Il fait même remarquer que ses vaches sont fières de les voir, lui et son frère, et qu'une petite traite de moulée facilite les rapprochements.

UNE RACE ORIGINALE DES ALPES

La Tarentaise est originaire de la Savoie dans les Alpes françaises. Elle est reconnue comme une vache maternelle et une bonne laitière. Elle possède une robe brune, semblable à celle de la Jersey, avec le tour des yeux noirs, ce qui la protège bien contre le soleil. Ses sabots noirs sont peu affectés par le piétin, pas en raison de leur couleur mais peut-être parce qu'elle est une bonne grimpeuse dans son lieu d'origine, estime Joseph Lagarde.

Avec un troupeau d'une cinquantaine de vaches, quatre taureaux pur-sang, la ferme de l'Île-du-Grand-Calumet compte parmi les douze au Québec à élever de la Tarentaise. Les deux frères font aussi des croisements avec du Angus rouge, du Charolais et du Simmental et ils affirment obtenir d'excellents veaux qui se vendent le même prix que le Charolais.

ÉLEVAGE EN PLEIN AIR

Les frères Lagarde élèvent leurs animaux en plein air à l'année avec de beaux boisés comme brise-vent. Il faut dire que les arbres, surtout des feuillus nobles à maturité, constituent un très bel abri, mais ne respectent plus les nouvelles normes environnementales. Cela cause d'ailleurs pas mal de tracas aux deux éleveurs qui devront clôturer leurs boisés pour y restreindre le pacage. Ces derniers n'utilisent leurs vieux bâtiments que pour les vêlages. Leurs terres de 750 acres, dont la moitié en bois, sont réparties un peu partout sur cette île vallonnaise. Cette dernière ne compte aujourd'hui que 25 producteurs agricoles après en avoir fait vivre plus de 200. Les deux frères ont hérité de la ferme familiale où s'étaient établis leurs grands-parents en 1932.

On y retrouve beaucoup de chevreuils au point de perdre une partie de la récolte de foin qui constitue la principale



La Tarentaise est reconnue comme une vache maternelle et une bonne laitière. Elle possède une robe brune, semblable à celle de la Jersey, avec le tour des yeux noirs, ce qui la protège bien contre le soleil.



Les frères Lagarde, Roméo et Joseph à droite, s'inspirent de noms d'animaux célèbres pour nommer chacune de leurs bêtes.

source d'alimentation de leur troupeau, sous forme de balles rondes.

Les Lagarde cultivent aussi tout leur maïs ensilage qu'ils donnent aux vaches pour faciliter les vêlages au printemps. Leurs veaux reçoivent aussi de l'ensilage de foin.

UNE MISE EN MARCHÉ DIVERSIFIÉE

Les acheteurs de Tarentaise pur-sang viennent d'un peu partout au Québec. Leurs bouillons croisés vont dans les parcs d'engraissement de la région et sont faciles à placer. Leurs vaches de réforme sont vendues à l'abattoir. Joseph Lagarde avoue cependant que les conditions d'élevage sont plus stressantes qu'avant à cause de l'environnement, des taxes et des as-

surances. Il considère que les règlements sur les fumiers sont beaucoup plus sévères au Québec qu'en Ontario à quelques milles de chez lui.

Les deux frères célibataires font à peu près tout eux-mêmes sur la ferme. Ils reconnaissent cependant que si on les empêche de laisser leurs animaux aller dans les boisés, comme ils l'ont toujours fait, ils pourraient bien abandonner la production. À moins que d'ici là ils réussissent à s'entendre avec le ministère de l'Environnement... 2

* journaliste et rédacteur en chef adjoint



ASSOCIATION ANGUS

À ne pas manquer le 4 décembre prochain, la deuxième édition de la vente de sélection 99 de femelles Angus organisée par l'Association Angus du Québec. En tout, il y aura environ une cinquantaine de femelles (génisses, taures, vache-veau). Pour commander un catalogue de vente ou toute autre information, communiquez avec Guy Noisieux, au 450-460-4315 ou Claude Lavallée, au 450-464-6493.

En juin dernier, l'Association Angus du Québec a été l'hôte de la réunion canadienne dans la belle ville de Québec. Plus de 125 personnes ont participé à l'événement. Des éleveurs de toutes les provinces se sont donné rendez-vous. Un franc succès !

Claude Lavallée, secrétaire
Tél. : 450-464-6493

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE

Dimanche le 25 juillet se déroulait chez Sylvie Piau de Sainte-Gertrude le pique-nique annuel de l'association. Les personnes présentes ont dégusté un excellent méchoui pour le repas du midi. Cinq doses de semences commanditées par le CIAQ ont été tirées parmi tous les participants au pique-nique.

La dernière activité de l'association cette saison a été le jugement de Blonde d'Aquitaine à l'exposition de Richmond le 10 septembre dernier.

Gaétan Hinse, secrétaire
Tél. : 819-359-2397

ASSOCIATION HEREFORD

Félicitations à tous les éleveurs qui ont participé aux expositions cet été. Ces expositions sont une bonne occasion pour montrer la race Hereford et pour en faire la promotion.

La prochaine activité de l'association est l'assemblée annuelle 1999 qui aura lieu le 5 décembre prochain. Vous êtes invités à y participer, à prendre part aux décisions et à apporter vos idées et suggestions afin d'améliorer votre association.

Chantal Castonguay, secrétaire
Tél. : 819-889-2679

ASSOCIATION HIGHLAND

Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 18 septembre 1999 et l'association va fai-

re en sorte que la race Highland soit plus représentée dans les expositions et autres événements. Tous les éleveurs sont invités à nous communiquer leur désir de participer à ces activités et les organisateurs à nous laisser savoir les dates de ces activités.

Il est valorisant de voir que quelques éleveurs des États-Unis ont fait des démarches pour envoyer des taureaux à notre unique station d'épreuve de race Highland avec données officielles.

Claire Courtemanche, sec.
Tél. : 819-275-7027

ASSOCIATION LIMOUSIN

Nous remercions la famille Benoît Deschênes pour la tenue du pique-nique limousin 1999. Ce fut un succès avec un très bonne participation de la part des éleveurs.

Nous vous informons que l'Association des éleveurs Limousin du Québec tiendra son encan de femelles « La Limousin du Québec » le samedi 6 novembre 1999 aux Encans de la Ferme de Saint-Hyacinthe.

Nous vous rappelons que la date de la deuxième entrée à la Station Unique de taureaux Limousin est le vendredi 5 novembre 1999.

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : 450-799-4073

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS PIÉMONTAIS

L'Association désire féliciter les éleveurs qui ont participé au jugement Piémontais, tenu lors de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, pour la qualité des sujets présentés.

Merci à Christian Bernier pour son excellent travail en tant que juge ainsi qu'à Pierre Viens, sans qui le jugement n'aurait pas eu lieu.

Éric Rousseau, secrétaire
Tél. et télécopieur : 819-758-0875

ASSOCIATION SALERS

Le 22 août dernier, la vente des taureaux Salers à l'encan de la station d'évaluation génétique de la Mauricie (site Champlain) a été un franc succès. La moyenne du GMQ cumulatif fut de 1,73 kg/jour et le prix moyen de vente a été de 1909 \$. L'association félicite M. Daniel Carle de Gallichan, en Abitibi, récipiendaire de la plaquette « Meilleur Indice » pour la race Salers.

De nombreux visiteurs sont venus rencontrer les producteurs Salers aux expositions de Rivière-du-Loup, Bic, Victoriaville, Bedford, Brome et Richmond. Nous remercions les membres qui y ont participé.

Jacqueline Pettigrew, secrétaire
Tél. : 819-389-2129

ASSOCIATION SHORTHORN

La journée champêtre et le tournoi des jeunes se sont tenus le 2 octobre à la Ferme Triple J à Waterville dans les Cantons-de-l'Est. La prochaine vente Shorthorn aura lieu le 23 octobre chez Reg Daly à Farrelton dans la Gatineau. Le premier test de taureaux Shorthorn se déroulera à la station d'Asbestos, comme à chaque automne.

Des animaux ont participé aux expositions de Cookshire, Ayer's Cliff, Brome et Richmond.

Ray Dempsey, secrétaire
Tél. : 418-453-2908

ASSOCIATION SIMMENTAL

Les éleveurs Simmental ont participé aux nombreuses expositions agricoles cet été. Félicitations à tous les exposants pour la qualité des animaux présentés !

Deux événements majeurs marqueront bientôt les activités de la race : d'abord, la vente de femelles 1999 de l'association qui aura lieu le samedi 23 octobre à 13 heures aux Encans de la Ferme de Saint-Hyacinthe. Plus de 50 femelles de qualité pur sang et « fullblood » seront offertes. Ensuite, c'est l'assemblée générale annuelle des membres qui aura lieu le samedi 27 novembre à 10 heures au Motel Le Dauphin à Drummondville, sortie 177 de l'autoroute 20.

Pierrette B. Forgues, secrétaire
Tél. : 450-297-0731

ASSOCIATION CHAROLAIS

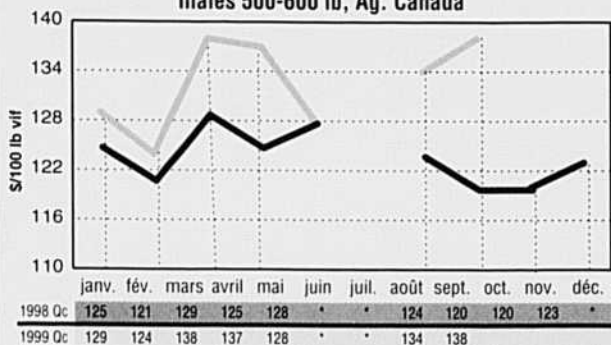
Très bonne participation des éleveurs Charolais et du public, lors des expositions cet été, 205 têtes ont été présentées dans six expositions à travers le Québec. À l'Expo Québec, 60 têtes étaient présentées par 11 éleveurs Charolais et furent jugées par M. Dany Gagnon. L'ACQ avait organisé, encore cette année, un jugement « Choix du Public » pour les génisses de l'année. Plus de 80 personnes du public ont participé à ce jugement.

Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : 450-469-2775

STATISTIQUES

VEAUX D'EMBOUCHE

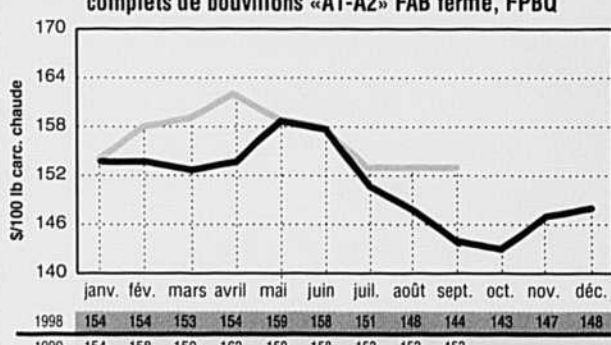
Ventes aux encans spécialisés du Québec, mâles 500-600 lb, Ag. Canada



* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période

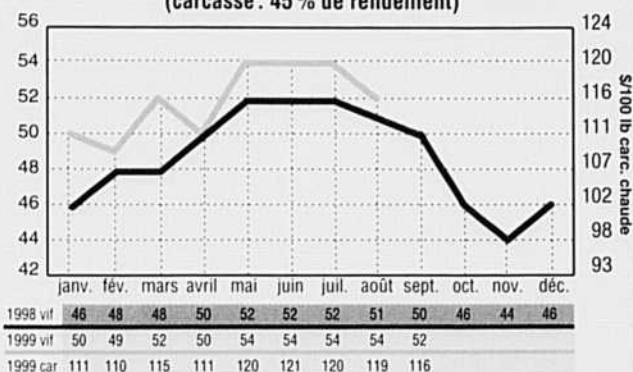
BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, chargements complets de bouvillons «A1-A2» FAB ferme, FPBQ



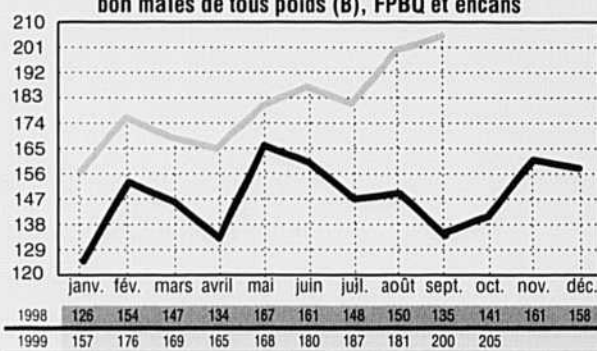
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec, vif, FPBQ et encans (carcasse: 45% de rendement)



VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

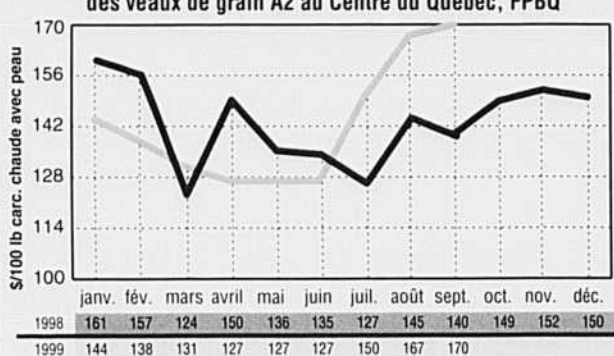
Encans publics du Québec, bon mâles de tous poids (B), FPBQ et encans



* Prix disponibles depuis avril 1997.

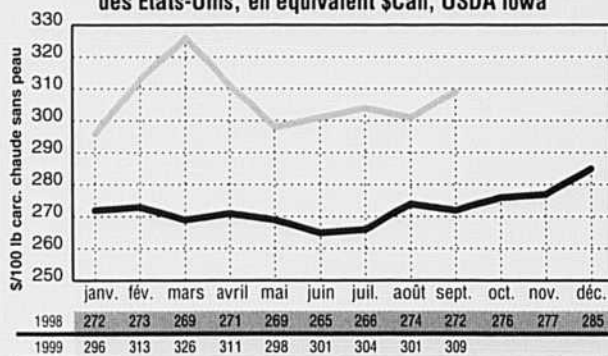
VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec, prix moyen des veaux de grain A2 au Centre du Québec, FPBQ



VEAUX DE LAIT LOURDS

Ventes aux abattoirs de la Côte-Est et du Centre-Nord des États-Unis, en équivalent \$Can, USDA Iowa



RECEVEZ DE
10\$ à 100\$
DE REMISE
PAR MERIAL SUR
VOS FRAIS DE
SERVICES
VÉTÉRINAIRES.*

LES ÉLEVEURS FONT CONFIANCE À **IVOME[®]EC** POUR SES RÉSULTATS ÉPROUVÉS.

(ivermectin)

**Voyez vous-mêmes — Des résultats
solides obtenus ici au Canada.**

Troupeaux de type vache-veau	Solution à verser IVOME [®] EC	Témoins	Différence IVOME [®] EC
Poids moyen à la mise au pâturage (lb)	191,4	183,5	7,9 lb
Poids moyen au sevrage (lb)	552,1	537,6	14,5 lb
Gain de poids quotidien moyen: de la naissance à la mise au pâturage (lb)	1,8	1,70	0,10 lb (5,9 %)
Gain de poids quotidien moyen: de la naissance au sevrage (lb)	2,30	2,25	0,05 lb (2,22 %)

1064 bovins de boucherie et taures dans huit essais (Alberta et Ontario) ont été traités avec IVOME[®]EC ou un organophosphate.

Taures de remplacement	Solution à verser IVOME [®] EC	Témoins	Différence IVOME [®] EC
Gain de poids quotidien moyen (lb)	1,91	1,74	0,17 lb (10,3 %)
Poids total moyen (lb)	831,2	801,8	29,4 lb
% de taures en chaleur	81,3 %	71,4 %	9,9 %

208 taures de remplacement sevrées (Alberta) ont été traitées avec IVOME[®]EC ou un organophosphate.

IVOME[®]EC, synonyme de résultats!

- Maîtrise persistante des poux, des nématodes et des mouches des cornes
- A contribué, lors d'essais, à améliorer le gain de poids¹
- L'antiparasitaire le plus vendu au Canada¹
- Sécuritaire pour vous et vos bovins²
- Don versé aux 4-H avec chaque achat
- Promesse de Satisfaction Totale de Merial¹

 Solution à verser
ivomec[®]
pour bovins (ivermectin)



La fiabilité de résultats éprouvés.



Merial Canada Inc.

¹Données en dossier. Essais complétés entre 1989 et 1993. ²Pour plus de détails, adressez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOME[®]EC.

1. Basé sur les ventes de 1998 au Canada. 2. Utilisez toujours les produits vétérinaires conformément à leur mode d'emploi. Un dosage complet et précis est recommandé. IVOME[®]EC et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée. ©Copyright 1999, Merial Limitée.

114-1307/SPA

IVMO-P9-2575-SPA-F

CCPP